

n°14 Sept.-Oct.-Nov. 20

ÉCONOMIE p.4 à 7
Quai Armez :
une mutation réussie

SAINT-BRIEUC
ARMOR
Agglo
le magazine
d'information

AGRICULTURE p.15

**Le rôle des cultures
intermédiaires contre
les algues vertes**

Dossier p.17 à 23

La pêche, toute une économie



BINIC-ÉTABLES-SUR-MER // HILLION // LA HARMOYE // LA MÉAUGON // LANFAINS // LANGUEUX
LANTIC // LE BODÉO // LE FCEIL // LE LESLAY // LE VIEUX-BOURG // PLAINE-HAUTE // PLAINTEL
PLÉDRAN // PLÉRIN // PLÈUC-L'HERMITAGE // PLOUFRAGAN // PLOURHAN // PORDIC // QUINTIN
SAINT-BIHY // SAINT-BRANDAN // SAINT-BRIEUC // SAINT-CARREUC // SAINT-DONAN // SAINT-GILDAS
SAINT-JULIEN // SAINT-QUAY-PORTRIEUX // TRÉGUEUX // TRÉMUSON // TRÉVENEUC // YFFINIAC

*La terre, la mer,
l'avenir en commun*
saintbrieuc-armor-agglo.fr

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

“ Emploi, écologie, proximité et solidarité : un nouveau projet partagé pour notre territoire intercommunal ”

Depuis le 16 juillet 2020, Saint-Brieuc Armor Agglomération a une nouvelle gouvernance issue des résultats des élections municipales. J'ai été élu à sa présidence et j'en mesure tout l'honneur et les enjeux. J'ai conscience aussi des attentes de nos concitoyens en termes d'emploi, de services et de transition écologique.



Ronan KERDRAON
Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération

C'est pourquoi, pour développer notre territoire et lui donner des perspectives, nous travaillerons autour de quatre priorités :

– **l'économie**, avec une mobilisation générale pour l'emploi qui est d'autant plus essentielle en cette période de crise sanitaire. Le développement économique repose sur ses chefs d'entreprise, ses commerçants, ses artisans, ses agriculteurs. Nous allons continuer à aller vers eux, les entendre et nous nous attacherons à les accompagner surtout dans cette période de crise sanitaire, économique et sociale. C'est pour y répondre que nous avons voté une enveloppe de 3 M€ dédiée au soutien de nos petites entreprises notamment dans les secteurs du commerce et du tourisme. L'économie doit être la première de nos compétences car elle est au service de l'attractivité du territoire et de sa dynamique. Elle génère les ressources financières qui nous permettent d'assurer les services à la population.

– **la transition écologique** sera la clé de voûte de toutes nos décisions politiques. Ensemble nous ferons la démonstration que la transition écologique est une opportunité complémentaire, nécessaire et qui redonne sens à l'économie. « *Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants.* » Conscients de cette responsabilité, nous travaillerons notamment sur le développement des modes de déplacement alternatifs à la

voiture, l'évolution du parc de véhicules pour nos transports collectifs, la qualité de l'eau, la prévention des inondations, une gestion optimisée des déchets, la préservation de la baie...

– **la solidarité territoriale pour un développement équilibré de nos communes.** Il est indispensable de construire une communauté de projets pour, ensemble, trouver des solutions aux préoccupations des femmes et des hommes : l'accès aux soins, l'offre de logement, la précarité énergétique, la mobilité, l'accompagnement de nos aînés et des plus fragiles, le développement de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle...

– **la renforcement des liens avec les intercommunalités voisines**, et l'affirmation de notre positionnement entre les ensembles de Rennes et Brest, afin que Saint-Brieuc Armor Agglomération prenne toute sa place dans les instances et les organismes départementaux, régionaux et nationaux. Nous serons acteurs et force de propositions au service du développement de notre territoire.

Un projet qui s'inscrit dans le consensus qui a toujours guidé la gouvernance de notre intercommunalité pour le bien de l'intérêt général.

Un projet qui veut redonner de l'optimisme aux habitants et aux acteurs économiques de nos 32 communes.

“ La Solitaire du Figaro est partie de la baie de Saint-Brieuc le 30 août pour une première étape et le 6 septembre pour une seconde. L'occasion de découvrir les 35 bateaux et skippers basés à Saint-Quay-Portrieux durant plusieurs jours et d'assister au départ sur des vedettes.



“ Pour ses Siestes musicales, Julien Tiné a installé platines et transats dans des lieux emblématiques et paisibles de l'Agglo. Un succès renouvelé.



“ Cet été, des habitants se sont faits ambassadeurs de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc. Informations et bonnes pratiques ont été délivrées avec le sourire.



“ Lors du Trophée des multicoques, qui s'est déroulé du 21 au 23 août à Saint-Quay-Portrieux, les conditions météo ont permis aux skippers de se livrer à des courses acharnées.



Quai Armez

Un pôle économique fort et attrayant

La mutation du Quai Armez, au Légué (Saint-Brieuc), est opérée. L'Agglomération a aménagé ce site de 1,8 ha et contribué à son dynamisme. Aujourd'hui, une quinzaine d'entreprises y sont installées et de nouvelles arrivées sont prévues (lire p.6).

Carré Florence Arthaud*

(1 300 m²)

Voilerie : Réactive Sails /  ①

Matériaux composites : Crazy Lobster /  ④

Constructeur naval : Futuna Yachts /  ②

Carré Rosengart

Halle Belem*

Maison des douanes*

Locaux à vendre pour des activités tertiaires (420 m²)

Distribution automobile : Bodemer /  ⑮

Opérateur télécom : RAS /  ⑩

Architecture : Garçonnet Loncle architectes /  ⑨

Bureau d'études, paysages et VRD : Nord Sud ingénierie /  ③

Psychologues : Émilie Nivault-Hamon et Romuald Hamon /  ②

Architecture : Nunc architectes /  ⑤

Design global : UH /  ⑮

Communication : Des Ronds dans l'eau /  ⑩

* Bâtiments de Saint-Brieuc Armor Agglomération

① Nombre de salariés travaillant sur place.



Carré Éric Tabarly* (2 400 m²)

Sellerie et équipements nautiques : M Marine M / 👤 ①

Charpentier et agencier de marine : André Le Chevillier / 👤 ①

Chaudronnerie - soudeur (acier, inox, alu) : Franck Thépot / 👤 ①

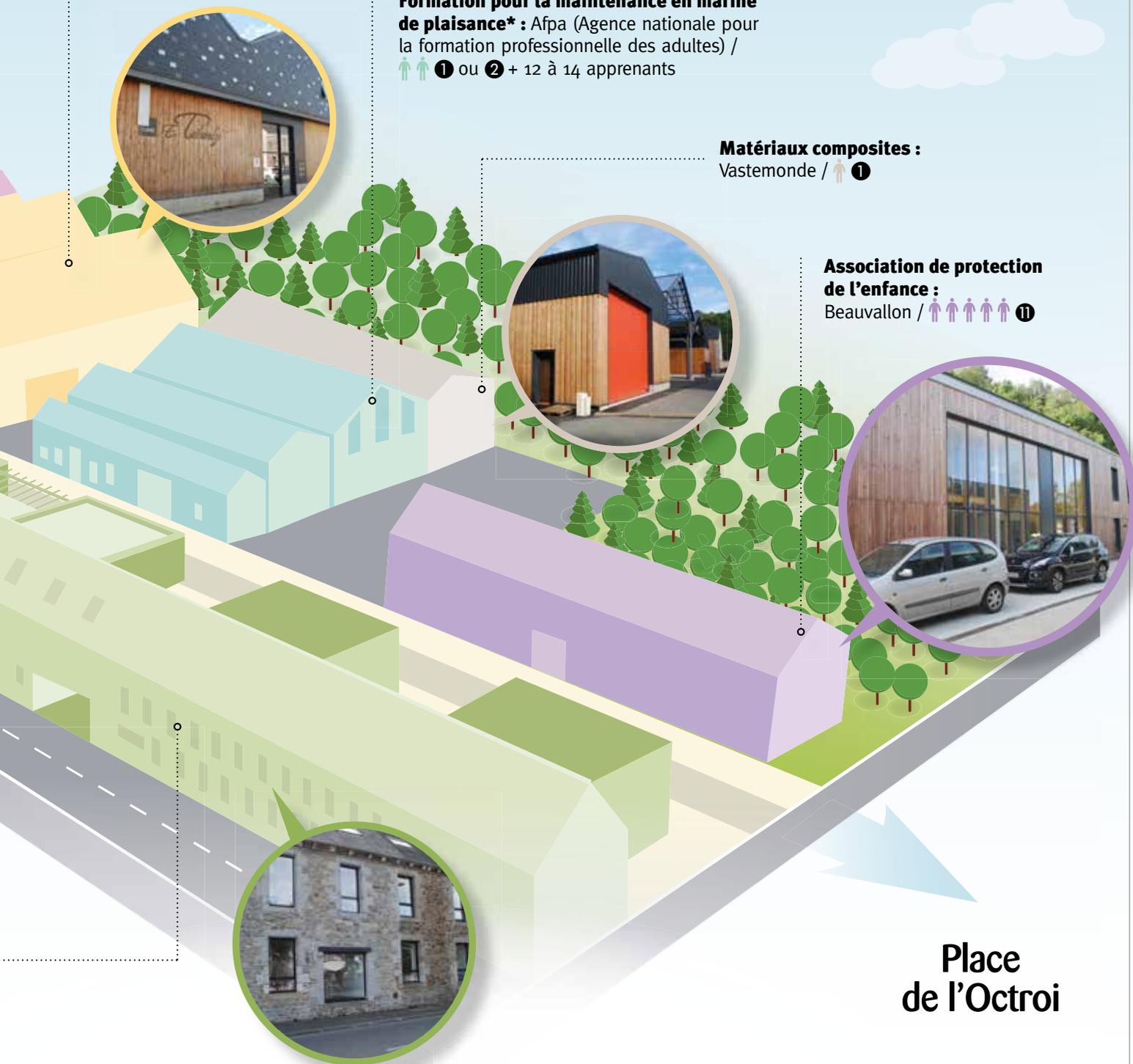
Travaux maritimes et fluviales : Vinci construction maritime et fluviale / 👤👤👤👤 ④

Multi-activités : Exokit van, Korsen surf, Grabovac agencement / 👤👤👤 ③

Formation pour la maintenance en marine de plaisance* : Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) / 👤👤 ① ou ② + 12 à 14 apprenants

Matériaux composites :
Vastemonde / 👤 ①

Association de protection de l'enfance :
Beauvallon / 👤👤👤👤 ④



Place
de l'Octroi





Quai Armez

Les ultimes aménagements

En quelques années, le Quai Armez, au Légué (Saint-Brieuc), s'est métamorphosé. Il est occupé par de nombreuses entreprises. Voici les derniers projets.

Carré Éric Tabarly

Tous les espaces au rez-de-chaussée sont occupés. Au premier étage, quatre cellules de 200 m² chacune sont en cours d'aménagement et devraient être prêtes pour novembre. Elles peuvent accueillir des ateliers et/ou des bureaux. Des escaliers et un monte-charge permettent d'accéder à l'étage.

Carré Florence Arthaud

L'Afpa, pour qui l'Agglo a construit un nouveau bâtiment, a quitté le Carré Florence Arthaud. Le local libéré (290 m²) a rapidement trouvé preneur. « Il va être occupé par la savonnerie O'Capitaine », indique Ronan Kerdraon, président de l'Agglomération. Des travaux sont nécessaires pour accueillir cette nouvelle activité. « Il faut notamment créer un espace de production et un showroom qui sera accessible directement de la rue », précise Thibaut Guignard, vice-président chargé de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, président de Baie d'Armor aménagement (SPL au service de l'Agglo). L'entreprise s'y installera d'ici la fin de l'année.

Maison des douanes

L'avenir de la Maison des douanes est en train de se dessiner. « Aux trois étages, nous allons réaliser des plateaux de 140 m² dédiés à des activités tertiaires », explique Thibaut Guignard. Ces locaux, destinés à la vente, seront ensuite à aménager par les futurs propriétaires. On sait d'ores et déjà que Baie d'Armor aménagement occupera le dernier étage. Les travaux doivent commencer en 2020 afin que les ventes soient effectuées au premier trimestre 2021.

Un nouveau bâtiment

L'entreprise Crazy Lobster, installée au Carré Florence Arthaud, doit construire un bâtiment de 450 m² sur le dernier terrain disponible au Quai Armez (entre l'association Beauvallon et l'Afpa). Cette entreprise, spécialisée dans les matériaux composites (magazine n°13), a, en effet, besoin de davantage d'espace.

Place de l'Octroi et espaces communs

Ultime étape de l'opération Quai Armez : l'aménagement de la place de l'Octroi, sur

laquelle débouchent les rues du Légué et du Port Favigo. « L'idée est d'améliorer ce point d'entrée sur le port tout en gardant le même nombre de places de stationnement », indique Ronan Kerdraon. Enfin, « nous travaillons sur les espaces communs, sur la signalétique et sur un ajout artistique », confie Thibaut Guignard. Nous attendons de connaître les usages des entreprises pour apporter cette touche finale ». ●

3,7 millions d'euros

C'est le coût de l'aménagement du Quai Armez (hors acquisitions foncières). Cela comprend les études, la construction des Carrés Éric Tabarly et Florence Arthaud, le bâtiment de l'Afpa, la halle Belem, la protection des falaises et la voirie. L'Agglo a commencé à acquérir les bâtiments du Quai Armez, dans la perspective de le réaménager, en 2005.

Quai Armez

« J'ai créé un vrai écosystème autour de moi »



Géraud de Bizien est un fidèle du Quai Armez. Il vient d'y construire son espace de travail pour se consacrer à Vastemonde, son atelier de design d'objets et de pièces en composite.

Les casquettes, Géraud de Bizien en a eu plusieurs dans sa vie : pilote de montgolfières, thermicien – « pour croûter » – responsable d'un centre d'art... Il y a encore quelques mois, ce diplômé des Beaux-Arts (de Strasbourg) était responsable du chantier naval Futuna Yachts, sans pour autant avoir abandonné l'art et le design, ses premières amours.

« Je louais un local de 80 m² dans le Carré Éric Tabarly pour mener, en parallèle, des projets alliant technique et artistique », raconte Géraud de Bizien. C'est là, par exemple, qu'il a réalisé les grandes lettres blanches "Saint-Brieuc" installées dans le centre-ville ou encore ce vélo électrique de 24 places qui a circulé dans les rues de plusieurs villes bretonnes.

Désormais, il se consacre à Vastemonde, son atelier de design d'objets et de pièces en composite. Il vient de s'installer dans un bâtiment de 250 m² qu'il a fait construire, juste à côté du Carré Éric Tabarly. « Je tenais à rester au Légué et, plus particulièrement, Quai Armez, confie Géraud de Bizien. J'y ai fait venir des copains et une synergie est en train de naître. Il y a pas mal de savoir-faire dans un espace concentré et si nous sommes plusieurs à travailler les matériaux composites, nous avons chacun nos spécialités... Moi, ce sont les moutons à cinq pattes. » ●

Économie

Quai Armez

Un local pour trois auto-entrepreneurs

Morgan Barroux, Raphaël Guigo et Benjamin Grabovac ont chacun leur activité, mais ont choisi de partager un local du Carré Éric Tabarly.

Des activités compatibles et des centres d'intérêts communs, c'est ce qui a réuni les trois nouveaux colocalitaires de l'atelier B. Entre la conception 3D et l'usinage numérique pour Morgan Barroux, une activité de freelance en marketing et la fabrication de surfs pour Raphaël Guigo, ainsi que l'aménagement intérieur et la sérigraphie pour Benjamin Grabovac,

les ponts se font naturellement entre les compétences. C'est justement ce qu'ils sont venus chercher au Légué !

« Ici, il y a tous les savoir-faire dont on peut avoir besoin : chaudronnerie, sellerie, menuiserie... et ce pôle de spécialistes des matériaux composites », constate Morgan Barroux. Résul-



tat : l'atelier fourmille de projets. « Cela n'aurait pas été aussi évident si nous n'avions pas été au Légué, assure Morgan Barroux. Ici, on a pu bénéficier de l'expertise des voisins. »



Mon achat local

“Les commerçants doivent s’allier”

Avec Mon achat local, ils disposent d'une plate-forme de e-commerce adaptée aux nouveaux modes d'achat.

« Aujourd'hui, 8 personnes sur 10 achètent par internet, assène Hassan Dandchy, patron du magasin briochin Mille comforts et porteur de la plate-forme de e-commerce Mon achat local. Si nous, les commerçants indépendants, nous voulons survivre, nous devons proposer nos produits et services sur internet. C'est ce que nous proposons avec Mon achat local ! »

L'idée d'Hassan Dandchy et de ses trois associés : mutualiser les efforts pour être plus efficaces. « Chaque commerçant peut avoir son site avec son propre catalogue, mais tout seul, il n'aura pas les compétences ni les moyens pour être bien référencé sur internet, c'est-à-dire pour apparaître sur la première page de recherche. Avec Mon achat local, plus nous serons nombreux, plus nous serons visibles ! »

Pour être présent sur cette marketplace, chaque commerçant paie 29,90 € par mois et reverse 5 % par transaction. « C'est le moins cher qu'on puisse proposer », assure Hassan Dandchy. Pour la mise en ligne de leurs produits ou services, les commerçants sont accompagnés les premières fois, mais seront ensuite autonomes. C'est eux également qui choisissent les conditions de livraison et/ou de retrait. « À terme, nous aimerions disposer de notre service de livraison et d'un drive. Et à moyen terme, nous proposerons des livraisons décarbonées La Poste. Le facteur passera en boutique prendre les colis qui seront livrés à domicile le lendemain, le tout sans passer par Rennes ! »

La démarche de Mon achat local est commerciale, « mais on est attachés à la préservation de l'économie locale et au respect de l'environnement ».



Coclicaux

Les principes du covoiturage appliqués aux producteurs locaux

La plate-forme internet Coclicaux permet aux producteurs locaux de partager des livraisons vers les professionnels de la restauration et de la petite épicerie. Nicolas Bonnet, son fondateur, cherche à convaincre davantage de producteurs.

Quel est le concept de Coclicaux ?

Il s'agit d'une plate-forme de colivraison et de costockage pour les producteurs locaux et les professionnels de la restauration.

Coclicaux fonctionne-t-elle comme une plate-forme de covoiturage ?

C'est grosso modo le même principe. Les producteurs peuvent proposer ou rechercher une colivraison ou un costockage. Prenons un exemple : un producteur de Saint-Donan doit livrer à Andel, mais il a d'autres tâches urgentes à accomplir. Grâce à Coclicaux, il peut profiter de la livraison d'un producteur de Ploufragan qui se rend à Lamballe durant la période souhaitée.

Combien coûte une colivraison ?

La rémunération du livreur s'effectue via Coclicaux qui suggère un tarif modifiable par le producteur-transporteur. Le prix de la livraison comprend la rémunération du livreur, l'assurance de la marchandise transportée, les frais bancaires et de maintenance du site internet. Il représente entre un tiers et un quart de ce qu'aurait coûté un transport individuel.

Votre plate-forme risque de mettre à mal l'activité des transporteurs.

Non, au contraire. Les transporteurs peuvent s'inscrire sur la plate-forme et réaliser des colivraisons en proposant des trajets qu'ils effectuent régulièrement sur des secteurs géographiques donnés.

Combien de producteurs sont inscrits sur votre plate-forme ?

Pour l'instant, plus de 70 producteurs du Grand Ouest sont inscrits sur Coclicaux, mais la plate-forme n'a été lancée qu'en avril et je poursuis le démarchage.

Quels sont vos arguments pour inciter les producteurs à s'inscrire ?

En premier, la visibilité sur la carte Coclicaux comme professionnels de l'alimentaire en mesure de livrer la restauration et la petite épicerie. L'accès gratuit et sans engagement permet aux producteurs d'être connus par les professionnels de la restauration. Le deuxième point : le partage de livraisons ou d'espaces de stockage grâce auquel les producteurs mutualisent leurs coûts logistiques et gagnent du temps pour réaliser d'autres actions de production ou de commercialisation.

Les atouts sont aussi environnementaux.

La colivraison permet de réduire les kilomètres en petits véhicules de transport. Le costockage, lui, est un moyen de rentabiliser des espaces froids généralement très énergivores. Des arguments pour les défenseurs des circuits courts souvent mis à mal sur le rapport km/kg des marchandises transportées. ●



Usine de masques

La production prévue début 2021

M3 Sanitrade, l'usine de fabrication de masques, doit s'installer à Genesis Baie d'Armor, aux Châtelets (Ploufragan). Les travaux ont commencé et une quinzaine de salariés sont déjà mobilisés.

Le projet

L'objectif de M3 Sanitrade est de fabriquer des masques de protection respiratoire répondant aux normes FFP1, FFP2 et FFP3. « Notre équipe de recherche et développement est déjà en train de travailler afin de rendre ces masques plus performants et plus confortables. Le tout pour un prix de vente raisonnable », déclare Franck Lecoq, directeur général de l'usine. « Notre business model n'est pas basé sur la pandémie, poursuit Aldric Chatal, directeur administratif et financier. Nous serons, à terme, en capacité de produire d'autres articles de protection. »

M3 Sanitrade ne se concentrera pas que sur la production. « Nous accordons beaucoup d'importance à la R & D et à la commercialisation, affirme Franck Lecoq. Nous avons d'ailleurs commencé à répondre à des appels d'offres. »

L'équipe

L'équipe dirigeante de M3 Sanitrade est d'ores et déjà constituée et est composée de nombreux anciens salariés de l'usine de masques Honeywell (Plaintel), fermée en 2018. Franck Lecoq, directeur général, a,

par exemple, occupé différents postes dans l'ancien site plaintelais avant de devenir codirecteur au début des années 2000. Jean-Jacques Fuan, P-DG de 1991 à 2006, est aujourd'hui conseiller stratégique pour M3 Sanitrade. « Nous sommes actuellement une quinzaine de salariés, précise Aldric Chatal. Et nous serons plus de trente d'ici la fin de l'année. Nous comptons notamment recruter des jeunes que nous formerons. » À terme, les dirigeants estiment qu'« entre 150 et 200 emplois directs seront créés ainsi que plusieurs centaines d'emplois indirects ».

L'usine

M3 Groupe, auquel appartient M3 Sanitrade, a acquis 25 000 m² à Genesis Baie d'Armor (6 millions d'euros), ancien site de l'usine Chaffoteaux et Maury. Les travaux d'aménagement ont démarré le 31 août. « Nous n'occuperons que 5 000 m², mais notre président, Abdallah Chatila, voulait investir dans les 25 000 m² dans la perspective de développements », précise Aldric Chatal. La première machine, « d'ingénierie et de fabrication française », devrait arriver en décembre pour un lancement de la production des masques en janvier.



Le groupe

M3 Groupe, basé à Genève (Suisse), est un groupe fondé et présidé par Abdallah Chatila. Il comprend de nombreuses sociétés qui interviennent dans les domaines de l'immobilier, l'hôtellerie, la restauration, la sécurité, le financement et l'événementiel. « Notre projet a séduit Abdallah Chatila qui cherchait à rompre sa dépendance envers la Chine d'où il faisait venir d'importantes quantités de masques », indique Franck Lecoq. M3 Groupe prévoit d'investir 15 millions d'euros dans M3 Sanitrade. « Et nous pourrions bénéficier des compétences du groupe en matière de marketing et de communication », conclut Aldric Chatal. ●

Prenez date

Deux rendez-vous économiques en novembre

Le salon de la création et reprise d'entreprise aura lieu le 7 novembre et le Forum Emploi et Métiers, le 21 novembre.

La salon de la création et reprise d'entreprise des Côtes d'Armor, le 7 novembre

Ce salon va se dérouler le samedi 7 novembre, de 9h à 14h, à l'Espace sciences et métiers de la Technopole Saint-Brieuc Armor (Ploufragan). Il s'adresse aux porteurs de projets, aux créateurs et repreneurs d'entreprises, quels que soient la nature des projets et leur état d'avancement. Il rassemble en un même lieu une trentaine d'acteurs qui pourront répondre à toutes leurs questions. Des

démonstrations d'entreprises sont au programme de cette édition.

Programme sur www.zoopole.com

Forum Emploi et Métiers, le 21 novembre

La Cité des métiers, l'Agglomération et un collectif de partenaires organisent un Forum Emploi et Métiers, samedi 21 novembre, de 9h à 13h, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Des employeurs seront présents pour valoriser leurs métiers et pour recruter des

collaborateurs à court, moyen et long terme. L'espace IDEO de la Région Bretagne délivrera des informations sur les métiers, l'emploi, la création d'entreprise, les formations dans le cadre de projets d'orientation scolaire, d'évolution ou de reconversion... Des conseils seront donnés sur les CV et lettres de motivation.

Sur inscription au 02 96 76 51 51.

Programme sur www.citedesmetiers22.fr



Service insertion sociale et professionnelle

Mobilisé pour les demandeurs d'emploi

Le service insertion sociale et professionnelle de l'Agglomération multiplie et délocalise ses actions afin de toucher le maximum de demandeurs d'emploi.

Des recrutements BTP et métallurgie

Sur le modèle des job-datings, deux sessions de recrutement sont organisées : une dans le domaine du bâtiment et des travaux publics (le 15 octobre, à Ploufragan), l'autre dans la métallurgie (le 10 novembre, à Plainel). « Les fédérations de ces deux secteurs d'activité sollicitent des entreprises qui ont des besoins d'embauche et les invitent aux journées de recrutement, explique Typhenn Le Tallec, chargée de mission actions d'insertion sociale et professionnelle. De leur côté, la Mission locale, Pôle Emploi et les services de l'Agglo repèrent et préparent les personnes susceptibles de répondre à ces offres d'emploi. » Ces journées sont ouvertes à tous (sur rendez-vous si la situation sanitaire le nécessite).

Des ateliers pour les cadres

Trois ateliers de coaching – les 1^{er}, 2 et 8 octobre, à l'Espace initiatives emploi (EIE) – menés avec Action Emploi Cesson sont proposés aux cadres inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an. « L'objectif est de les aider à être plus visibles, plus percutants, en identifiant d'éventuels blocages », précise Typhenn Le Tallec.

Des tours de rues

Les tours de rues dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – la Croix

Saint-Lambert et Balzac, à Saint-Brieuc – ont été initiés cet été avec les associations de quartier et vont se poursuivre durant le second semestre 2020. « L'idée est d'aller à la rencontre des habitants, de les informer sur l'action du service insertion sociale et professionnelle (SISP) de l'Agglo, sur les structures d'aide au retour à l'emploi, déclare Anaïs Bourgoïn, facilitatrice "clauses insertion". Mais nous voulons aussi écouter ce que les habitants ont à nous dire, comprendre ce dont ils ont besoin pour mieux répondre à leurs attentes. » Des agents du SISP sont également présents une après-midi, tous les 15 jours, à la Maison du projet, à Balzac.

Une agora emploi

Dans le quartier de Balzac, en plein air, « nous voulons proposer une réunion d'information sur l'emploi et les actions menées dans le cadre du programme de renouvellement urbain (Anru), annonce Anaïs Bourgoïn. Il s'agira d'un temps convivial pour informer et créer un lien de confiance avec les habitants ».

Des formations d'aide à domicile

Depuis deux ans, des formations professionnalisantes d'aide à domicile sont organisées en partenariat avec la Région Bretagne, Pôle Emploi, l'Afpa et le Centre

intercommunal d'action sociale (CIAS). À leur issue, des contrats de six mois sont proposés aux participants. « Afin de sécuriser le parcours, les stagiaires sont rémunérés durant la formation », précise Chantal Gaubert, cheffe du SISP. Une session de recrutement s'est déroulée en septembre et une nouvelle est prévue au printemps 2021.

Un espace ressource et multimédia

Des postes informatiques et de la documentation sur les métiers et les formations sont en accès libre au Point accueil emploi, situé à l'Espace initiatives emploi. Deux possibilités : réserver un créneau d'une heure en autonomie ou avec accompagnement. « Nous aidons les personnes à utiliser l'ordinateur et internet pour, par exemple, créer une adresse mail, ouvrir un dossier Caf, s'inscrire à Pôle emploi, rechercher des offres d'emploi... » détaille Mélanie Lefort, conseillère emploi.

Des rendez-vous individuels

Sur rendez-vous, à l'Espace initiatives emploi, deux animatrices peuvent recevoir en entretien individuel. « Nous soutenons les personnes dans l'élaboration de leur projet professionnel et/ou dans leur recherche de formation ou d'emploi. Chaque accompagnement est personnalisé et individualisé dans la durée. »

Des permanences en proximité

Le service insertion de l'Agglo intervient sur rendez-vous à Binic-Étables-sur-Mer, Plœuc-L'Hermitage, Quintin, Ploufragan et Saint-Brieuc (La Ruche et la Maison France services). Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, le service propose un accompagnement à distance par téléphone ou en visioconférence. ●



Plus d'infos

Point accueil emploi, à l'Espace initiatives emploi, 47, rue du Dr Rahuel, à Saint-Brieuc.

02 96 77 33 00



Habitat

Une rénovation énergétique ambitieuse

Damien a rénové sa maison de la fin du 19^e siècle afin de la rendre la plus performante possible. Il a été accompagné par l'Agence locale de l'énergie et du climat et par l'Agglomération.



La rénovation de sa maison, située dans le centre de Binic, n'a pas été un long fleuve tranquille. « Nous avons acheté cette maison en 2017 avec l'idée de refaire trois ouvertures pour profiter de l'exposition sud, explique Damien. Nous avons sollicité l'Alec pour obtenir des conseils et Maxime Sampeur, notre conseiller Info-Énergie, a vite suspecté, lors d'un premier rendez-vous à l'agence, la présence de mérule sur un mur. » Après examens approfondis avec un spécialiste, ce nouveau propriétaire découvre que le champignon se trouve aussi dans le plancher et un peu partout dans la maison.

« Cette complication nous a poussés à envisager une rénovation globale », confie Damien. Ce dernier a, alors, pour objectif de rénover sa maison en respectant le bâti ancien (fin du 19^e siècle), en utilisant des matériaux avec un impact environnemental réduit et en limitant le plus possible les consommations d'énergie. « Nous voulions aussi utiliser des énergies renouvelables », précise ce papa de deux enfants.

Tout au long du projet, Damien s'appuie sur les compétences de Maxime Sampeur. « Il nous a conseillés en toute impartialité et nous a donné les outils pour nous forger

nos propres convictions. Ensemble, nous avons incité les professionnels – artisans, architecte... – à innover, à trouver de nouvelles solutions. »

Isolation biosourcée (laine de bois et liège), fenêtres en double vitrage, ventilation double flux, chauffe-eau solaire, chauffage au bois... Toutes ces installations rendent la maison de Damien saine et permettent, d'après les premiers suivis, de diviser par quatre la consommation d'énergie par rapport à son état initial.

En complément de l'accompagnement technique de l'Alec, Saint-Brieuc Armor Agglomération a aidé financièrement cette réhabilitation énergétique à hauteur de 5 980 € : 4 000 € de prime à la performance énergétique, 1 000 € pour l'isolation en matériaux biosourcés, 500 € pour l'installation du chauffe-eau solaire, 280 € pour l'étude thermique et 200 € pour le test d'étanchéité à l'air. ●

Plus d'infos

Espace Info Habitat, 5, rue du 7^e RI, Saint-Brieuc.
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h30 (fermé le mardi matin).
02 96 77 30 70

Gestion des déchets

Des ateliers compostage

À cette occasion, il est possible d'acquérir des composteurs et d'obtenir des conseils sur le compostage.

Pour développer les pratiques de compostage à domicile, Saint-Brieuc Armor Agglomération propose à la vente (à prix préférentiels) des composteurs individuels en plastique 100 % recyclé (15 €) ou en bois (20 €) ainsi que des brass'compost® (15 €). Plusieurs dates d'ateliers sont régulièrement proposées sur l'ensemble du territoire. Ils sont l'occasion d'obtenir de nombreux conseils pour démarrer ou améliorer sa pratique du compostage. Les kits de compostage sont à récupérer directement sur place (le Trésor Public envoie par la suite un avis des sommes à payer). Les prochains ateliers sont prévus :

- Samedi 3 octobre, de 9h à 13h, sur le parking de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer.
- Dimanche 25 octobre, de 10h à 18h, au château de Pommerio lors de la Fête des jardins, à Tréveneuc.
- Samedi 7 novembre, de 9h à 13h, sur le parking de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer.

À noter que le compostage peut se faire de manière partagée : en collectif, en résidence, en entreprise ou en lotissement... Saint-Brieuc Armor Agglomération fournit le matériel et aide à la mise en place d'un composteur collectif.

Plus d'infos
02 96 77 30 94
ctambassadeur@sbaa.fr



L'Agglo à votre service



Transition écologique

Des ateliers, des tests... pour changer d'ère

Des habitants de Saint-Brieuc, Tréguieux et La Méaugon ont participé à "Changeons d'ère". Cette opération de mobilisation citoyenne sur la transition écologique⁽¹⁾ doit être renouvelée à l'automne (inscriptions en octobre). Témoignages de participants.

Charlotte Lutun, Saint-Brieuc

« J'habite à Robien et j'ai été informée de l'opération "Changeons d'ère" par le comité d'animation du quartier. J'ai été séduite à l'idée de rejoindre un groupe intéressé par la transition écologique, sujet auquel je suis très sensible. J'achète local, bio, en vrac. J'essaie de produire le moins de déchets possible... "Changeons d'ère", grâce à ses ateliers concrets et ludiques, m'a permis d'aller plus loin. Je me questionne, par exemple, sur la provenance des vêtements et préfère le seconde main. Avant d'acheter, j'utilise la méthode BISOU (comme Besoin, Immédiat, Semblable, Origine, Utile) et me questionne sur l'origine, l'utilité du produit... J'ai aussi appris à fabriquer mon shampoing et mon dentifrice. Au-delà de ces "gestes" du quotidien, j'ai aimé la cohésion du groupe. Cela m'a rassurée de savoir que d'autres personnes partageaient mes convictions. » Parmi les ambitions de cette enseignante en CM1 : « Sensibiliser [ses] élèves de façon concrète à la préservation de l'environnement. »

Christine et Robert Fohlic, Tréguieux

Pour ce couple de Tréguysiens, l'écologie se vit au quotidien depuis des années. Dans le jardin, à la maison, lors des déplacements... Mais "Changeons d'ère" leur

a encore permis d'évoluer. « Grâce à la réunion sur les consommations d'énergie en informatique, j'ai appris à vider ma messagerie, à réduire les mails groupés pour moins consommer », raconte Christine Fohlic. « J'ai vidé notre ordinateur portable qu'on pensait changer, poursuit son époux. Et il vit une deuxième jeunesse ! »

Grâce à "Changeons d'ère", Christine Fohlic, encouragée par ses enfants, achète le plus possible d'occasion, notamment les jouets des petits-enfants, « mais aussi [ses] habits ». « L'atelier sur la provenance des vêtements m'a vraiment interpellée », précise la jeune grand-mère.

Au cours de l'opération, « nous avons aussi calculé notre empreinte carbone, ajoute Robert Fohlic. Cela m'a poussé à utiliser davantage mon vélo et à changer notre voiture pour un véhicule hybride ». Très motivé, ce futur retraité a envie « de construire un projet avec le quartier de Robien », « de proposer à la mairie de Tréguieux d'animer des ateliers sur la transition écologique », « de rencontrer certaines des 150 personnes qui ont participé à la Convention citoyenne pour le climat ».

Françoise et Claude Dubos, La Méaugon

« Mon épouse a été tirée au sort sur les listes électorales de La Méaugon pour

participer à "Changeons d'ère" et j'ai demandé à rejoindre l'opération, raconte Claude Dubos, attaché aux questions environnementales et citoyennes. Nous avons été particulièrement intéressés par la visite du centre de tri. » « Cela nous a permis de comprendre comment sont triés les déchets et comment mieux trier », ajoute Françoise Dubos.

Si l'opération a permis au couple d'échanger, « de mettre en commun des réflexions », d'adopter de nouvelles habitudes, il rappelle que l'action individuelle est nécessaire, mais pas suffisante, « notamment en ce qui concerne l'empreinte carbone à laquelle nous avons beaucoup réfléchi. Nous avons pris conscience du caractère énergivore de l'encombrement des serveurs numériques. Par ailleurs, un projet de cheminement pédestre et cycliste reliant le bourg aux stations de transport en commun pourrait être proposé. » ●

(1) Opération menée par Kerval, syndicat de valorisation et de traitement des déchets, en partenariat avec l'Alec, agence locale de l'énergie et du climat, et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Elle est soutenue financièrement par l'Ademe, agence de la transition écologique, et la Région Bretagne.

Plus d'infos
kerval-centre-armor.fr
02 96 52 40 20

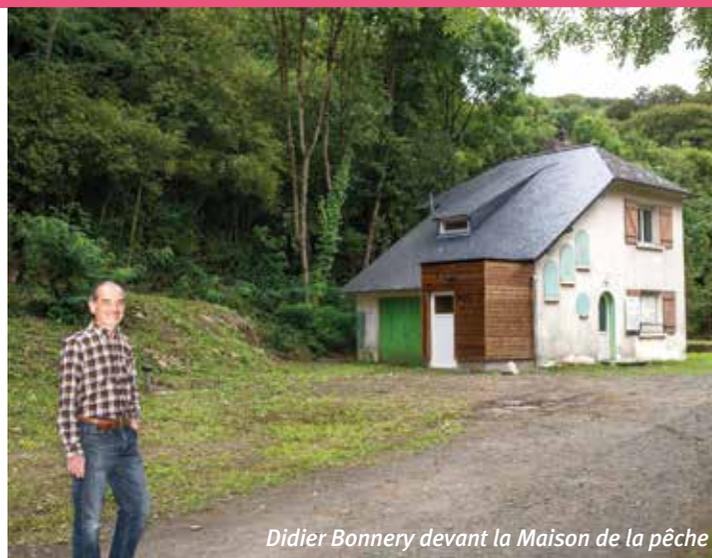
L'Agglo à votre service



Maison de la pêche

Les pêcheurs ont trouvé LA maison

Avec la Maison de la pêche (Ploufragan), ils vont bientôt disposer d'un site dédié propice aux animations et au tourisme vert.



Didier Bonnery devant la Maison de la pêche

Un bâtiment de l'Agglo...

C'est dans une maison inoccupée propriété de l'Agglomération que l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) de Saint-Brieuc, Quintin et Binic-Étables-sur-Mer (1 400 adhérents et 80 bénévoles en 2019) va s'installer. Saint-Brieuc Armor Agglomération réalise les travaux de rénovation et de mises aux normes qui devraient s'achever courant octobre. L'association, qui louera la maison, se charge de la construction d'un abri dans le prolongement du bâtiment. « Il servira à l'accueil de groupe », indique Didier Bonnery, président de l'AAPPMA.

Un spot pour les pêcheurs...

Cette maisonnette, où vivaient les anciens gardiens du barrage, se trouve au Pré Aly, à Ploufragan. Sa situation est idéale : sur les berges du Gouët, rivière où truites Farios, saumons, anguilles, aloses, truites de mer, lamproies marines migrent chaque année pour leur reproduction. Ruisseau, bois et zones humides font partie de son environnement. Un cadre idéal qui va permettre à l'AAPPMA de proposer de nombreuses animations et d'aménager un parcours pêche à la mouche (fin 2020) et un parcours multi-pêche (2021).

... pour l'Agglo...

Outre les atouts naturels, « la Maison de la pêche se trouve à moins de 6 km de La Méaugon, Trémuson, Saint-Brieuc, Plérin, Tréméloir... », indique David Étienne, au service bassins-versants et protection des milieux aquatiques de l'Agglo. Elle est à 400 m de l'usine des eaux, 700 m du barrage de Saint-Barthélémy, 1,1 km du Centre technique de l'eau, 6,8 km de la station d'épuration. Une position qui va nous permettre d'organiser des animations auprès des scolaires sur le cycle de l'eau, la biodiversité et la protection de l'environnement ».

... et pour le tourisme vert

Facilement accessible, la Maison de la pêche est entourée de sentiers de randonnée balisés par l'Agglo. « Ce lieu peut devenir une vraie porte d'entrée du tourisme vert sur notre territoire », assure David Étienne. ●

Plus d'infos

www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

Une collecte de déchets d'amiante

Les déchets d'amiante sont interdits dans les déchèteries de l'Agglomération. Alors, pour lutter contre les dépôts sauvages, Saint-Brieuc Armor Agglomération organise deux à trois fois par an des collectes de déchets d'amiante liée réservées aux particuliers résidants dans l'Agglo.

Pour pouvoir en bénéficier, il convient de s'inscrire au 02 96 77 30 99. Les personnes inscrites seront contactées une fois les dates de la prochaine opération arrêtées et invitées à se rendre au Centre technique logistique des déchets, à Ploufragan, afin de présenter un justificatif de domicile. Un bordereau de suivi des déchets amiantés (BSDA) et un sac adapté au transport d'amiante seront remis

à l'usager. Six tôles et/ou deux sacs de 70 l d'amiante maximum sont acceptés par personne. Attention : seuls les déchets de type ardoise, revêtements de sol ou de plafond, canalisations et tôles sont autorisés !

Ensuite, c'est le particulier qui devra déposer son sac d'amiante dans l'un des deux centres de stockage proposés : SNE Environnement, à Plérin, ou Beurel Environnement, à Yffiniac. L'entreprise remplira alors le BSDA.

Plus d'infos

Pour s'inscrire, un seul numéro,
02 96 77 30 99

Les gants, mouchoirs, masques chirurgicaux et lingettes...

doivent être déposés dans un sac en plastique fermé, puis jetés dans votre poubelle d'ordures ménagères.

Sinon vous risquez de boucher les canalisations

de détériorer votre système sanitaire

d'avoir des frais pour l'intervention d'un professionnel

de polluer l'environnement

PLUS D'INFOS SERVICE COLLECTE 02 96 77 30 99

La Terre, la Mer, l'Avenir en Commun
saintbrieuc-armor-agglo.fr

SAINT BRIEUC ARMOR ASSOCIATION



Changement climatique

Prévenir, mais aussi s'adapter

Saint-Brieuc Armor Agglomération a remporté l'appel à projets "Adaptation des territoires au changement climatique" lancé par la Région Bretagne et l'Ademe, l'agence de la transition écologique. « *Cela nous permet de mener de nouvelles actions* », indique Jean-Marc Labbé, vice-président en charge de la politique de l'énergie, de la transition écologique et du PCAET.

Ainsi, cet été, une enquête sur l'adaptation au changement climatique a été menée auprès des habitants. Elle a été réalisée notamment par une Coopérative jeunesse de services (CJS). L'objectif de cette étude : recueillir les perceptions de la population, la sensibiliser et dégager des outils d'aide à la décision pour les élus. « *Nous avons obtenu 705 réponses à notre questionnaire* », se réjouit Jean-Marc Labbé, qui note un réel intérêt des personnes interrogées pour les questions environnementales.

En plus de cette action, l'Agglomération compte réaliser des études sur environ cinq bâtiments publics. « *L'idée est d'évaluer les travaux à réaliser afin qu'ils soient adaptés aux changements climatiques.* »

Des actions de sensibilisation des agents de l'Agglomération et la création d'outils pour l'aménagement des espaces publics sont au programme.



Prévention des inondations

Le niveau de protection des digues évalué

L'Agglomération est dorénavant compétente pour la prévention des inondations et doit définir le périmètre de ses interventions et de sa responsabilité.

Des opérations de carottage ont été réalisées et devraient se poursuivre dans le fond de baie. « *Nous avons missionné le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour qu'il réalise des prélèvements sur les digues qui jalonnent la baie d'Hillion à Languieux*, explique Denis Hamayon, vice-président en charge du grand cycle de l'eau, des risques majeurs et de la Gemapi. *Ces échantillons vont être analysés et vont permettre de connaître précisément la composition et l'état des ouvrages. Le bureau d'études agréé va ensuite expertiser les données pour établir le niveau réel de protection des digues, les zones réellement protégées par ces dernières et les travaux nécessaires à leur éventuelle remise en état.* »

Suite à ce diagnostic et à l'étude complète appelée "étude de danger", les élus de l'Agglomération devront déterminer les ouvrages qui seront gérés par Saint-Brieuc Armor Agglomération et les niveaux de protection souhaités. « *Il s'agira alors de trouver le niveau optimal de protection tout en maîtrisant le coût des travaux et d'entretien des digues* », précise Denis Hamayon.

Un travail d'expertise de terrain va être réalisé aux Rosaires (Plérin) et à La Banche (Binic-Étables-sur-Mer). « *Il s'agit des deux autres systèmes d'endiguement ciblés par l'Agglomération dans le cadre d'une première étude*

de recensement des ouvrages de protection réalisée en 2018. » Sur les 120 digues et ouvrages de protection recensés dans l'Agglo, seuls ceux du fond de baie, des Rosaires et de la Banche ont un rôle prioritaire de protection contre la submersion marine avec une zone protégée de plus de 30 habitants ou une zone à enjeux.

Ces opérations sont réalisées dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi), compétence auparavant exercée par l'État ou pour partie par certaines communes. Transférée à l'Agglomération sans dotation financière, cette compétence est aujourd'hui financée par une taxe Gemapi prélevée sur les impôts locaux. ●



Lutte contre les algues vertes

Des cultures intermédiaires, pas si secondaires

Afin de lutter contre la prolifération des algues vertes, les agriculteurs de la baie sont incités à semer des couverts végétaux rapidement après leurs récoltes. Les bénéfices sont multiples.

Pour freiner le développement des algues vertes, il faut notamment limiter les fuites d'azote sous forme de nitrates (qui nourrissent les algues vertes) dans les cours d'eau et dans la mer. Cependant, l'azote, naturellement présent dans l'air, est nécessaire au bon développement des cultures et peut être apporté sous forme organique au sol (lisier, fumier, compost) ou minéral (engrais).

Or, si le sol agricole reste non-cultivé après la récolte, il est exposé, pendant l'automne et l'hiver, à des risques d'érosion, de lessivage et donc de fuites d'azote. Planter un couvert végétal juste après la culture principale va permettre de préserver le sol et de retenir l'azote du sol, qui sera restitué à la culture suivante. En outre, certaines espèces (mélangées à d'autres), comme le trèfle, captent l'azote dans l'air et le fixent au sol jusqu'à l'implantation de la culture suivante. Elles améliorent ainsi la fertilité des sols. Enfin, les couverts végétaux permettent de limiter le développement des mauvaises herbes et, par conséquent, l'usage d'herbicides.



Afin de maximiser les bénéfices agronomiques et environnementaux des couverts végétaux, ces derniers doivent être semés « le plus tôt possible après les récoltes », explique Pierre-Louis Etesse, chauffeur de la Coopérative d'utilisation de matériel agricole (Cuma) du golf, basée à Plourhan. Une implantation de préférence dans les deux jours, au plus tard sous deux semaines, est préconisée. C'est pour cette raison qu'on parle de semis précoces de couverts végétaux.

Pour inciter les agriculteurs à adopter cette pratique, le projet Baie 2027 de lutte contre les algues vertes prévoit le financement

de chantiers collectifs de semis précoces. Ainsi, pour la quatrième année consécutive, Patrick Collet, agriculteur à Plourhan et responsable de la Cuma du golf, bénéficie de ce dispositif.

« Je pratique le couvert depuis plus de trente ans, assure l'agriculteur. C'est du bon sens. Mais cette aide, soumise au respect d'un cahier des charges, permet de se remettre à niveau, de faire les choses bien... » 80 % des agriculteurs de la Cuma du golf⁽¹⁾ sont impliqués dans cette action. « L'avantage du chantier collectif, c'est que la Cuma dispose de matériel performant et que le semis est réalisé par le chauffeur de la Cuma dans les plus brefs délais, à une période où nous sommes très occupés », explique Patrick Collet.

L'aide aux chantiers collectifs de semis de couverts précoces a été mis en place il y a quatre ans en baie de Saint-Brieuc. Aujourd'hui, 400 exploitants et 31 structures de travaux agricoles se sont engagés dans le dispositif et près de 6 000 hectares de couverts précoces ont ainsi été implantés en 2019. ●

(1) Il s'agit des agriculteurs implantés sur le bassin-versant de l'lc. Les agriculteurs du Leff ne bénéficient pas du dispositif car ils sont situés en dehors du périmètre du Plan algues vertes.

1 670 tonnes d'algues vertes ramassées

Cette année (au 31 août), 1 670 tonnes d'algues vertes ont été ramassées dans la baie de Saint-Brieuc. « Il s'agit d'une année de ramassage particulièrement basse, note Solène Carduner, au service protection des milieux aquatiques et des bassins-versants de l'Agglomération. Les échouages ont été moindres parce que les tempêtes d'hiver ont favorisé la dispersion des algues vers le large. »

À titre de comparaison, en 2019, 11 049 tonnes ont été ramassées sur l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc, et 9 139 tonnes, en 2017. « Ces deux années ont été à l'inverse exceptionnelles par l'importance des quantités échouées. » En effet, la moyenne pour la période 2010-2019 est de 6 248 tonnes d'algues vertes ramassées par an.



Santé

Un logement à coût réduit pour les médecins stagiaires

L'association "Soins coordonnés 22800" se mobilise pour attirer de jeunes médecins et autres professionnels de santé sur le territoire de Quintin.

Servane Thébault, pharmacienne à Quintin, sait de quoi elle parle. Elle est arrivée dans la petite cité de caractère il y a vingt ans avec son mari, médecin généraliste. « *Déjà, on savait que le secteur manquerait de médecins dès 2017, avec un creux marqué en 2020* », se souvient-elle.

Fin 2019, avec une quarantaine de professionnels de santé de Quintin et ses alentours, elle crée l'association "Soins coordonnés 22800", dont elle est présidente. « *Le but de cette association est de rendre le territoire attractif pour de jeunes médecins*, explique-t-elle. *Mais elle montre déjà son utilité au quotidien. Elle permet de mieux connaître les praticiens du secteur, de travailler ensemble pour les patients...* » Pendant la crise du coronavirus, « *elle nous a, par exemple, permis de gérer efficacement la dotation*

de masques, de créer une "salle Covid" et, par la suite, un centre de dépistage par prélèvement », assure Servane Thébault.

Pour attirer des médecins et autres professionnels de santé, l'association a eu l'idée de louer un appartement avec trois chambres et de le meubler pour accueillir des stagiaires. « *Ils n'ont que les charges à payer. Cela peut séduire des jeunes !* » Pour louer cet appartement dans le centre de Quintin, "Soins coordonnés 22800" reçoit une subvention des communes du territoire, à hauteur d'un euro par habitant.

« Il suffit d'essayer pour être convaincue ! »

En venant à Quintin, les stagiaires découvriront ainsi les atouts du territoire. Cela a été le cas de Mathilde Mahé, médecin

généraliste installée dans la commune depuis trois ans et demi. « *Je suis arrivée ici pour mon stage... et je suis restée, confie la trentenaire. J'ai été séduite par la qualité de vie : pas d'embouteillage, pas de problèmes de transport, la mer, la ville et la campagne réunies...* » Elle apprécie également sa patientèle « *très agréable* » et les professionnels qui l'entourent. « *Il suffit d'essayer pour être convaincue !* » affirme la jeune femme qui, à son tour, a pris un stagiaire sous son aile.

« *En milieu rural, les jeunes diplômés ont peur d'exercer en solo, d'avoir des journées à rallonge. Or, les maisons médicales de santé permettent, de par leur organisation, d'éviter cet écueil* », note Servane Thébault avant d'ajouter : « *Pour séduire les médecins, un des atouts est aussi de trouver un travail à leurs conjoints.* » •

Mathilde Mahé et Servane Thébault.



La pêche, toute une économie

“ Autour du port de pêche de Saint-Quay-Portrieux et de sa criée gravite toute une économie. La pêche, ce sont des pêcheurs côtiers, des armateurs, des mareyeurs, des transformateurs, des transporteurs... Zoom sur un secteur d'activité qui fait partie de l'identité de la baie de Saint-Briec.



La pêche, toute une économie !

Le port de Saint-Quay-Portrieux est, avec celui d'Erquy, un des plus gros port de pêche de la baie de Saint-Brieuc, mais aussi de France.

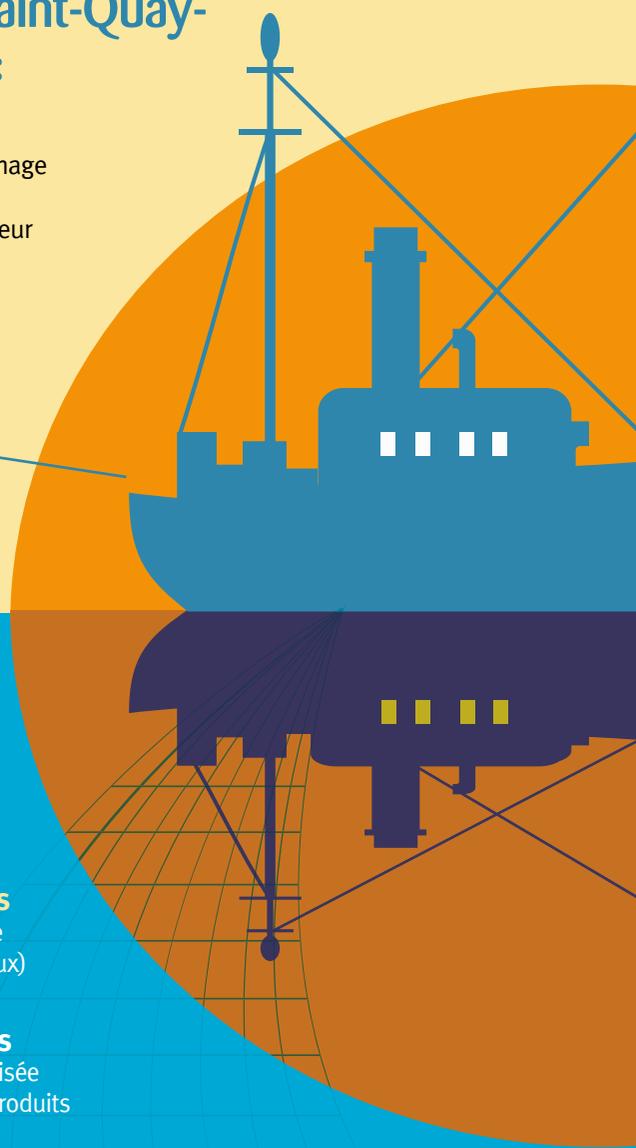


Sur 34 criées, celle de Saint-Quay-Portrieux est (en 2019) :

- la **5^e criée** de France en tonnage
- la **6^e criée** de France en valeur

La flotte :

- **177 côtiers** (navires de moins de 18 m)
- **22 hauturiers** (navires de plus de 18 m) qui se répartissent entre Saint-Quay-Portrieux et Erquy



L'emploi lié à la pêche à Saint-Quay-Portrieux et dans l'Agglomération :

253 marins

35 salariés à la criée de Saint-Quay-Portrieux

entre **30 et 50** salariés aux armements Eouzan (Plérin)

entre **30 et 50** salariés à Celtarmor, société de décorticage de coquillages (Saint-Quay-Portrieux)

30 salariés aux Viviers de Saint-Marc, entreprise de mareyage (Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux)

entre **10 et 15** salariés chez Louis et Georges, entreprise de mareyage (Saint-Quay-Portrieux)

entre **43 et 45** salariés au Grand Léjon, entreprise spécialisée dans la salaison et fumaison de produits de la mer (Binic-Étables-sur-Mer)

plus de **750** emplois sont liés directement ou indirectement à la pêche



La criée de Saint-Quay-Portrieux :

72 %

des ventes en volume et en valeur réalisées à distance

135

établissements acheteurs inscrits

plus de **80 %**

des achats sont réalisés par des mareyeurs

10 345 tonnes

de poissons, coquillages et crustacés en 2018

9 554 tonnes

de poissons, coquillages et crustacés en 2019

Chiffre d'affaires en 2018

28,3 millions

Chiffre d'affaires en 2019

26,5 millions

La pêche par espèces et par poids (en 2019) :

Plus d'une cinquantaine d'espèces de poissons, de coquillages et crustacés sont vendues à la criée de Saint-Quay-Portrieux.

Coquille Saint-Jacques / 3 847 tonnes

Églefin / 623 tonnes

Seiche / 487 tonnes

Groncin rouge / 418 tonnes

Merlan / 380 tonnes

Amandes / 366 tonnes

Baudroie (lotte) / 360 tonnes

Emissoles / 355 tonnes

Classement de la pêche en valeur :

Saint-pierre



Économie de la pêche



Halle à marée de Saint-Quay-Portrieux

Toute la pêche passe en criée

Tous les jours, du dimanche au jeudi, des côtiers et hauturiers débarquent leur pêche à la criée de Saint-Quay-Portrieux afin qu'elle soit triée, enregistrée et vendue aux enchères. Ce passage en criée garantit une qualité, une traçabilité et une bonne gestion de la pêche.



La pêche des hauturiers arrive vers 18h, la veille de la criée. Les côtiers débarquent vers 3h et peuvent décharger jusqu'à 6h30 pour la vente du jour. Les pêcheurs ont déjà nettoyé et effectué un premier tri.



Dès 18h et jusqu'à tôt le matin, une dizaine de personnes trient la pêche par bateau, espèce, calibre, qualité. Le tri est très fin et permet aux acheteurs de savoir exactement ce qu'ils achètent, même à distance. Toutes ces données sont enregistrées et garantissent la traçabilité des produits de la mer.



La vente commence à 5h et s'achève vers 7h30-8h. Le crieur doit fixer le juste prix pour ne pas léser les pêcheurs car les enchères sont descendantes. Si des acheteurs se déplacent sur place, l'essentiel des ventes se fait à distance via internet. Un lot est vendu toutes les 5 à 6 secondes.



Une fois triée, la pêche est glacée et entreposée dans un hall où la température oscille entre 0 et 2°C. Quand la vente démarre, les bacs sont regroupés par acheteur avant d'être déposés dans les camions de livraison.



Environ six transporteurs embarquent chaque jour des centaines de bacs de poissons, coquillages et crustacés pour les acheminer dans la France entière. Ils travaillent pour des grossistes, mareyeurs ou encore gros restaurateurs.



La pêche hauturière

« Entre 100 et 120 tonnes de poissons pêchés par semaine »

L'armement Porcher (Saint-Alban) vend la pêche de ses 16 chalutiers sous les criées de Saint-Quay-Portrieux et d'Erquy.

L'armement Porcher est l'un des deux armements à vendre sa pêche à la criée de Saint-Quay-Portrieux. Avec ses 16 chalutiers de 25 m de long, ses 240 salariés et ses 120 tonnes de pêche par semaine, il est le plus gros armateur des Côtes d'Armor.

Chaque chalutier dispose d'un équipage de six marins : patron, second, mécanicien, matelot... Toute cette équipée part deux semaines en mer, mais débarque la pêche – triée, nettoyée et glacée – une fois par semaine à Roscoff. Si les marins bénéficient de sept jours de repos tous

les 15 jours, les 16 bateaux, eux, tournent continuellement en Manche ouest.

Une fois débarquée à Roscoff, la pêche est acheminée en criée, soit à Erquy, soit à Saint-Quay-Portrieux. « *Notre technique de pêche, la rapidité du tri à bord, du nettoyage et de la mise en glace garantissent la qualité et la fraîcheur de nos produits* », assure Jean Porcher, fondateur et dirigeant de l'armement.

En perpétuelle croissance, l'armement Porcher maîtrise chaque maillon de la chaîne. « *Menuiserie, plomberie, méca-*



nique, confection des chaluts..., nous faisons tout en interne », déclare Jean Porcher, avant d'insister sur son attachement au personnel. « *C'est le personnel, la priorité* », assure ce chef d'entreprise passionné et investi. Il connaît la position en temps réel de tous ses bateaux, suit chaque vente aux enchères et vérifie les consommations de tous ses chalutiers. « *Je sais tout ce qui se passe* », sourit-il. ●

La pêche côtière

« Il faut aimer la mer pour tenir »

David Thomas, 33 ans, est pêcheur depuis quatorze ans, à Saint-Quay-Portrieux. Une vie au rythme décalé.

« *J'ai démarré dès que je suis sorti du lycée maritime de Paimpol* » car pour « *mateloter* » ou « *patronner* », il faut un diplôme. « *Mais c'est en mer qu'on apprend le métier* », assure David Thomas qui a commencé à exercer sur le bateau de son père.

En 2008, il rachète le chalutier paternel, un 12 m, et devient ainsi patron. Il emploie un matelot « *sauf pour la coquille Saint-Jacques, où il faut être trois à bord* ». En général, c'est son père qui vient prêter main-forte.

David Thomas est pêcheur côtier, c'est-à-dire qu'il circule dans une zone de 12 miles et qu'il peut rester en mer entre 1 à 4 jours. « *Nous, on part 24 heures*, explique-t-il. *L'été, on quitte le port de Saint-Quay à 8h et on revient à 6h, le lendemain. Le temps de décharger le bateau pour la criée et on reprend la mer dans la foulée.* »

Il ne rentre chez lui que quelques heures les mercredis et vendredis matin. « *Mais on a quasiment tous nos week-ends*, tempère le jeune homme. *Et l'hiver, les sorties sont moins longues. On part les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 6h.* » Sorties auxquelles s'ajoutent, d'octobre à avril, les 45 minutes de pêche à la coquille, les lundis et mercredis.



Le rythme est soutenu. Les heures de sommeil à bord dépassent rarement deux heures d'affilée. Et si la technique rend le métier un peu moins physique, il faut travailler sous toutes les conditions de mer et de météo, trier la pêche, faire attention à respecter les tailles réglementaires, vider le poisson... « *Il faut aimer la mer, autrement c'est compliqué de tenir* », assure David Thomas.

Son revenu fluctue en fonction de sa pêche. Il est payé tous les jeudis par la criée en fonction de ses livraisons et des prix de vente. S'il a fini de payer son bateau, David Thomas a des charges : son salarié, le gasoil – environ 2 tonnes par semaine – et l'entretien du bateau.



Le mareyage

« Il faut sentir le marché et innover »

Les Viviers de Saint-Marc sont l'une des deux entreprises de mareyage de l'Agglomération. Ils achètent, transforment et revendent du poisson et des coquilles Saint-Jacques en France et à l'international.

Difficile de faire plus familial que Les Viviers de Saint-Marc. Ils sont dirigés par trois frères – Robert, Raphaël et Emmanuel Lhotellier – qui ont repris la société créée en 1996 par leurs parents. Vanessa Lhotellier, épouse de Raphaël, se charge du développement commercial de cette entreprise de presque 30 salariés.

En effet, qui dit familial ne dit pas petit. En 2018, Les Viviers, historiquement installés à Tréveneuc, ont investi dans une nouvelle usine dernière génération (1 200 m²) de transformation de poissons et de décorticage de noix de Saint-Jacques, dans la zone artisanale de Kertugal, à Saint-Quay-Portrieux. La poissonnerie, le restaurant et le siège social, eux, n'ont pas quitté la grève de Saint-Marc. « Nous avons déménagé pour faire face à la demande », déclare Raphaël Lhotellier. À la même époque, ils se lancent dans la surgélation. « Et cette année, on commence à vendre du surgelé sous notre propre marque Les Mareyeurs bretons. »



Les Viviers de Saint-Marc achètent du poisson, des crustacés et des coquillages dans 20 criées françaises. Saint-Quay-Portrieux et Erquy, grâce à la coquille Saint-Jacques, font partie de « nos gros ports d'approvisionnement », précise Raphaël Lhotellier. Ce dernier participe « avec Robert aux ventes dématérialisées de 3h30, de 7-8h et de l'après-midi... ». À peine effectués, les achats sont transportés jusqu'à Saint-Quay-Portrieux, « où nous nous chargeons de la transformation – uniquement manuelle – du conditionnement et de la distribution », poursuit Vanessa Lhotellier. Les clients des Viviers : les grandes et moyennes surfaces, les poissonneries et grossistes, les restaurants et collectivités en France et depuis peu à l'international.

25 % du chiffre d'affaires des Viviers de Saint-Marc proviennent de la vente de coquilles Saint-Jacques. « Nous sommes passés de 400 tonnes en 2018, à 800 tonnes en 2019 et on vise les 1 200 en 2020 », indique Raphaël Lhotellier qui ajoute qu'il est le deuxième plus gros acheteur indépendant de coquilles de la Baie de Saint-Brieuc.

« Notre travail, ce n'est pas que de l'achat-vente. Il faut savoir sentir le marché, conseiller les pêcheurs pour qu'ils valorisent leurs produits et qu'on puisse bien les vendre ensuite », explique le chef d'entreprise, qui ne manque pas de projets. ●

La poissonnerie

« Le confinement m'a fait passer à la criée par internet »

Guilène Léard tient la poissonnerie de l'Ic, à Binic-Étables-sur-Mer. Elle s'approvisionne tous les jours à la criée de Saint-Quay-Portrieux.

Quand elle ouvre sa poissonnerie, en 1999, Guilène Léard – fille, nièce, sœur et femme de pêcheurs et de poissonniers – vend le poisson que son époux pêche. En 2001, lorsqu'elle achète une deuxième affaire – l'actuel commerce –, « cela devient compliqué pour [son] mari de fournir deux étals avec une belle variété de poissons ». Elle décide alors de prendre son agrément à la criée de Saint-Quay-Portrieux.

Pendant une quinzaine d'années, Guilène Léard se lève donc tous les matins à 3h15 pour préparer le poisson avant de se rendre, à 5h, à la criée. Mais depuis le confinement, la vie de

cette pétulante Binicaise a changé. Si le réveil sonne toujours aussi tôt, elle n'a plus besoin de courir à la halle à marée. « Pendant le confinement, on ne pouvait plus se rendre sur place, j'ai été contrainte de passer aux achats via internet... J'étais un peu réticente et, en fait, j'ai adopté cette méthode qui change ma vie. C'est fou le temps que je gagne ! Je m'installe à mon ordinateur, chez moi, je repère les lots qui m'intéressent à 4h et en attendant qu'ils passent à la vente, je peux faire plein de choses... »

Voir le poisson, comparer les lots, discuter avec les gars de la criée... ça ne lui manque pas au-

tant qu'elle l'aurait cru. « Je suis poissonnière depuis vingt-deux ans, je connais le poisson, les pêcheurs... Et si j'ai un doute, je n'hésite pas à passer un coup de fil à la criée. »

Vers 7h, juste après la vente des crustacés, Guilène Léard file au port de Saint-Quay-Portrieux. Je charge mon camion et à 8h15, je suis de retour pour décharger et installer le poisson. Sur ses étals, tout vient de la criée quinoçenne sauf les huîtres (Paimpol), le saumon, les crevettes roses, les moules et les coquillages... Les poissons pêchés dans la baie – soles, raies, barbues, encornets... – ont moins de 24 h. Ceux pêchés plus loin des côtes – merlus, cabillauds, lieus, églefins... – ont parfois quelques jours, mais restent frais.





La transformation

Le Grand Léjon : une activité héritée du passé

Cette entreprise spécialisée dans la salaison et fumaison de produits de la mer est implantée à Binic-Étables-sur-Mer depuis 1930. Sa production a évolué au cours des années.

À sa création, Le Grand Léjon se consacrait à la salaison. « À cette époque, Binic était un port de terre-neuvas », raconte Henri Montagnier qui a repris l'entreprise avec son oncle Philippe Gendreau (groupe Gendreau) fin 2015. Les pêcheurs partaient sur les bancs de Terre-Neuve et d'Islande pour pêcher du cabillaud. « À leur retour, ils se rendaient au Grand Léjon ou dans d'autres ateliers de salaisons binicais pour transformer leur pêche en morue. »

Aujourd'hui, Le Grand Léjon conserve son cœur de métier historique. « Nous continuons à travailler le cabillaud, mais la production de morue ne représente plus que 15 à 20 % de notre activité qui a dû évoluer au cours des années, confie Henri Montagnier. Nous nous devons d'acquiescer de nouveaux savoir-faire pour pérenniser l'entreprise. » Cette dernière prépare ainsi du poisson fumé (30 % de l'activité), des conserves de la mer (20 %), des plats cuisinés (20 %) et des soupes (10 %). « Nous tendons vers davantage de transformation afin de créer de la valeur ajoutée », poursuit le chef d'entreprise.

Les produits du Grand Léjon sont distribués dans le Grand Ouest, dans de grandes et moyennes surfaces indépendantes (35 %), dans des poissonneries et épicerie fines (30 %). « Nous vendons aussi à des grossistes en restauration », précise Henri Montagnier.

Les poissons, coquillages et crustacés travaillés viennent rarement d'une pêche locale. « On achète nos coquilles Saint-Jacques à Celtarmor (Saint-Quay-Portrieux) et nos sardines à Concarneau... Pour le reste, "nos" poissons vivent dans des mers très froides et sont fournis par des ports étrangers. »

Néanmoins, Henri Montagnier est fier d'avoir obtenu les labels Bio et MSC garantissant des méthodes de pêche et d'aquaculture responsables. Il se réjouit d'employer entre 43 et 45 salariés. « Favoriser l'emploi local est notre préoccupation permanente pour perpétuer une production fidèle à ses origines depuis plus d'un siècle », assure-t-il. ●



La restauration

“On veut mettre en avant les produits locaux”

Samuel et Tina Sélosse ont ouvert L'Asten, en février, à Binic-Étables-sur-Mer. À la carte de la brasserie et du restaurant gastronomique, les produits de la mer sont à l'honneur.



« Avec une telle vue mer, on ne pouvait pas échapper aux produits de la mer », plaisante Samuel Sélosse, le chef de L'Asten, nouvel établissement situé face à la plage de la Banche, à Binic-Étables-sur-Mer. Formé chez Olivier Roëllinger, puis dans des restaurants étoilés de Courchevel, Genève, Vienne ou encore Carrouge, ce Redonnais d'origine aime travailler des produits locaux et ultra-frais.

À sa carte, qui varie en fonction des saisons, figurent du lieu jaune, du merlu, de la sole, du maquereau, de l'araignée ou encore des langoustines. « Nous tâtonnons encore en matière d'approvisionnement, confie Samuel Sélosse, qui n'est ouvert, du fait du confinement, que depuis quatre mois. Je suis passé par les Viviers de Saint-Marc. En ce moment, je traite plus avec Gallen, mareyeur à Erquy. J'ai aussi acheté à la poissonnerie de l'ic... Ce qui compte : c'est la fraîcheur ! Après, c'est nous, en cuisine, qui nous chargeons de la découpe, de lever les filets... »

L'exigence et l'ambition sont de mise à L'Asten qui abrite au premier étage, une brasserie (15 tables), et au deuxième, un restaurant gastronomique (6 tables). « Nous avons tout refait avec un architecte, explique Tina Sélosse, l'épouse du chef, formée à la fois en économie-finances et en œnologie. Nous avons investi dans du mobilier, dans du matériel de cuisine performant... » Et déjà, on sent l'envie du couple de monter en gamme.

L'Asten, 8, boulevard Clemenceau, à Binic-Étables-sur-Mer. 02 56 44 28 42





Voile scolaire

À l'école, on apprend aussi... la voile

Dans le cadre de l'école et grâce aux trois centres nautiques du territoire, les enfants de l'Agglomération ont la possibilité de découvrir la voile. Une vraie chance !

Dès l'élémentaire

Toutes les écoles de l'Agglomération, quelle que soit la commune, peuvent proposer des séances de voile à leurs élèves. Ce sont souvent les enfants de CM1 et/ou CM2 qui en bénéficient, après la découverte de la natation en cycles 1 et 2. « Mais il arrive que des établissements choisissent plutôt des CE2 », indique Ronan Le Goff, responsable nautique au Pôle nautique Sud Goëlo. Des collégiens et des lycéens du territoire peuvent aussi profiter de ces cours.

Découverte de la voile et de son environnement

« Pour les plus jeunes, l'objectif de ces séances de voile, c'est avant tout de faire découvrir la voile, mais aussi la mer et son environnement, explique Ronan Le Goff. Certains enfants du littoral n'ont pas la culture de la mer. » « Nous essayons d'inculquer les bases de la voile dans un milieu ouvert, très riche et exigeant, continue Pierre Gaubert, directeur du Centre municipal de voile de Saint-Brieuc. Nous

sommes aussi très attachés à montrer aux enfants que l'homme ne décide pas de tout et qu'il faut savoir s'adapter aux situations que le milieu – vent, mer, marée – impose. »

Cinq séances minimum

« Les classes sont accueillies sur une série de cinq séances minimum, précise Pierre Gaubert. Mais elles sont libres d'étendre l'apprentissage à davantage de jours. » « Les écoles de Plérin, par exemple, bénéficient de huit séances financées par leur Ville », poursuit Sébastien Allard, directeur du Centre nautique de Plérin-Tournemine. Les écoles ont deux possibilités : opter pour une séance par semaine ou pour une semaine complète de voile. « Le risque, avec cette dernière option, est de tomber sur une semaine de mauvais temps et de ne pas pouvoir sortir en mer », déclare Pierre Gaubert.

Selon les centres nautiques, l'organisation des séances diffère. « Nous avons pris l'habitude d'aller dans les écoles pour

présenter l'activité avant la session voile, raconte Ronan Le Goff. Nous montrons une vidéo aux enfants et répondons à leurs questions. Cela permet de désamorcer d'éventuelles appréhensions. » Mais quel que soit le centre nautique, les élèves vont sur l'eau environ 1 h 30 par séance, « si les conditions météo le permettent ». Optimist ou catamaran ? Cela dépend des centres nautiques. Sur le premier, les élèves naviguent seuls, sur le deuxième, à trois.

Des financements variés

Le financement des sessions voile varie d'une commune à l'autre. Les écoles sont parfois aidées par les associations de parents d'élèves et par les communes. Saint-Brieuc Armor Agglomération, elle, prend en charge le transport des établissements scolaires de Lantic, Plourhan, Binic-Étables-sur-Mer et Saint-Quay-Portrieux vers le Pôle nautique Sud Goëlo. Elle le fait pour d'autres communes – totalement ou partiellement – pour le transport vers les piscines. ●



Danse

S'entraîner avec des pros, c'est possible !

Tous les mardis matin, six chorégraphes des Côtes d'Armor proposent, à tour de rôle, des séances de "training" à la Villa Carmélie (conservatoire de Saint-Brieuc). Des entraînements ouverts à tous et sans engagement.

« Tout a commencé en 2017, raconte Simon Tanguy, chorégraphe de la compagnie briochine Propagande C. Je préparais un solo et j'avais proposé à deux copains de participer à mon entraînement. Ils ont adoré ! Avec ma collègue et compagne, Marzena Krzeminska, on a donc décidé d'organiser des trainings pour des danseurs, des comédiens, des circassiens... Mais ça a très vite dévié vers un public beaucoup plus large. Aujourd'hui, les entraînements rassemblent des professionnels, des amateurs, des débutants, des professeurs d'EPS, des étudiants, des retraités, des élèves du conservatoire... »

Depuis 2018, quatre autres chorégraphes et danseurs costarmoricains ont rejoint Simon Tanguy et Marzena Krzeminska : Franck Guiblin, de la compagnie Arenthan (Saint-Brieuc), Alban de la Blanchardière, d'Alban dans la boîte (Ploufragan), Jean-Christophe Maas, danseur (Plédéliac) et Lucile Segala, d'Ambitus (Noyal). « Nous avons chacun nos styles, nos domaines de prédilection et cette variété plaît aux participants », assure Simon Tanguy. « Il n'y a pas de liens entre les séances, continue-t-il. L'idée est que la

forme et l'organisation des trainings restent les plus légères possibles. »

L'entraînement se déroule tous les mardis, de 9h45 à 11h30, dans le grand studio de la Villa Carmélie. « Moi, je commence ma séance par des échauffements avant de travailler sur la coordination des membres, détaille le chorégraphe. Petit à petit, je monte en rapidité, en endurance... Et je finis par des étirements. » Si un des "élèves" n'arrive pas à réaliser un mouvement ou un enchaînement, « ce n'est pas grave, il regarde, il peut s'adapter ». « L'ambiance est vraiment très bonne, des amitiés sont nées..., s'enthousiasme le danseur. Des projets artistiques ont même émergé de ces séances. »

Pour participer à ces trainings, il suffit d'adhérer à Propagande C (5 €). La contribution est au chapeau. ●

Inscription et informations Propagande C

Maison de quartier de Robien, à Saint-Brieuc
Jean-Christophe Maas / jcmaas@ecomail.fr /
06 24 55 78 32 (priviligier le mail)

Les Médiathèques de la Baie

Ma Bibli, la nouvelle application du réseau

Les Médiathèques de la Baie ont leur site internet et, désormais, leur appli mobile qui simplifie les recherches, les réservations et le suivi des emprunts de livres et autres documents.

L'application Ma Bibli, développée par l'agence C3RB, est téléchargeable gratuitement. Il suffit ensuite de scanner sa carte des Médiathèques de la Baie ou d'entrer son numéro et de saisir son mot de passe habituel.

Cette appli est très facile à utiliser. Elle permet d'accéder rapidement à ses données personnelles, comme les références des livres empruntés, les dates de prêt et de retour, les réservations... Son gros point fort : son catalogue où sont, par exemple, présentées toutes les nouveautés et leur localisation. La recherche d'ouvrages est simplifiée et rapide. En scannant un livre découvert dans une librairie, chez des amis..., il est même possible de savoir s'il fait partie du fonds d'une des médiathèques du réseau et de le réserver !

Ma Bibli donne toutes les informations indispensables (adresse, géolocalisation, horaires, téléphone...) sur les 30 Médiathèques de la Baie. Elle permet de les contacter facilement par mail ou par téléphone. Elle dispose enfin d'un agenda des animations organisées dans les différents lieux du réseau.

Cette application est un complément indispensable du site internet. Ce dernier offre les mêmes services et permet d'accéder à la Baie numérique, plate-forme donnant accès 24 h/24 et 7 j/7 à une offre culturelle légale et gratuite (vidéo, musique, presse, autoformation, livres et histoires interactives pour les enfants).



Maison de la Baie

Des ateliers et des sorties au programme

La Maison de la Baie (Hillion) propose de s'initier à l'art postal et à la fabrication de nichoirs. Avec ses sorties commentées, elle invite aussi à découvrir la Réserve naturelle et sa vie.

Ateliers d'art postal : la mer

L'art postal, c'est une expression spontanée, libre et joyeuse. C'est un pied de nez aux lettres grises et ordinaires, mais c'est aussi un moyen simple et ludique de découvrir et d'explorer sa créativité. La

Maison de la Baie propose un atelier pour réaliser ses propres lettres. Il s'adresse aux adultes et aux enfants à partir de 6 ans (présence d'un parent obligatoire). *Mercredis 21 et 28 octobre, entre 14h et 17h. Tarif : entrée musée.*

Atelier : fabrication de nichoirs à mésanges

Lors de cet atelier (environ 2 h 30) de fabrication de nichoirs à mésanges, l'animateur de l'association Vert le jardin (Saint-Brieuc) expliquera pourquoi il est nécessaire de poser ce type de nichoir dans les jardins. En effet, aménager des espaces naturels à l'extérieur



des maisons permet d'accueillir la faune et la flore sauvages. À l'issue de cet atelier, ouvert aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans (présence d'un parent obligatoire), les participants repartiront avec le nichoir qu'ils auront fabriqué (matériel fourni). L'occasion d'obtenir plein de conseils !

Dimanche 25 octobre, à 15h. Réservation obligatoire. Gratuit.

Des sorties

La mytiliculture : l'élevage des moules, le dimanche 20 septembre, à 14h30.

Les grandes richesses de la Réserve naturelle, le mardi 20 octobre, à 14h (gratuit).

Trésors de nos plages, le vendredi 23 octobre, à 10h.

Sur la route des migrateurs, le mardi 27 octobre, les 1^{er} (animation gratuite), 15 et 27 novembre, le dimanche 13 décembre, à 10h. Promenons-nous dans la vase, le jeudi 29 octobre, à 10h.

Pour chaque animation, le nombre de places est limité. Réservation obligatoire. ●

Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

Plus d'infos

02 96 32 27 98

maisondelabaie@sbaa.fr

f Maison de la Baie

Maison de la Baie

La mer, l'art postal et les femmes à l'honneur

La Maison de la Baie (Hillion) propose deux expositions : "La mer en toutes lettres", jusqu'au 6 décembre, et "Femmes et mers", du 11 octobre au 27 janvier.

"La mer en toutes lettres"

Cette exposition, installée jusqu'au 6 décembre à l'intérieur du musée, est une plongée dans l'univers marin et maritime à travers des créations d'art postal originales associées à des écrits et documents anciens (gravures, affiches de cinéma, unes de journaux, cartes postales, partitions...). Parmi les auteurs en référence : Baudelaire, Rimbaud, Charles Trenet, Hergé, Ernest Hemingway, Jules Verne, Jacques Brel...

"Femmes et mers"

À travers cette exposition, située à l'exté-

rieur de la Maison de la Baie (du 11 octobre au 27 janvier), Olivier Barbaroux témoigne aussi bien du rôle des femmes que de l'exploitation par l'homme des richesses de la mer. Des conserveries de Douarnenez aux plages du Vietnam, en passant par la Mauritanie et la Thaïlande, le photographe fait découvrir des gestes du quotidien et des savoir-faire, humbles et bien souvent ignorés. Des mondes différents se côtoient ainsi sur ces clichés où l'on navigue entre les gestes industriels et les techniques ancestrales encore utilisées dans certains pays.



Exposition intérieure, de 2,50 à 4 €.

Exposition extérieure, gratuit.

À noter que pour visiter le musée et l'exposition temporaire le port du masque est obligatoire.

CHANSON

Yael Naim, le 13 octobre, à La Passerelle, à Saint-Brieuc

MUSIQUE

Festival de chanson française, du 23 octobre au 10 novembre, à Bleu Pluriel, à Trégueux

DANSE

Winterreise, ballet Preljocaj, le 21 octobre, à La Passerelle, à Saint-Brieuc



Baie des sciences

Tout découvrir sur le biomimétisme



Pour cette édition marquée par la crise sanitaire, le festival Baie des Sciences, qui va se dérouler du 2 au 18 octobre, a opté pour une thématique qui répond au besoin partagé de se reconnecter à la nature : "Biomimétisme ou comment s'inspirer de la nature pour innover durablement". Le biomimétisme consiste à s'inspirer du vivant et tirer parti des solutions et inventions qui y sont produites pour innover. Pour promouvoir la science dans toutes les communes du territoire, le festival propose des ateliers scientifiques pour les enfants des écoles et

centres de loisirs ainsi que des actions tout public. Retrouvez la programmation complète sur www.baiedessciences.fr.



BMX

Un premier événement indoor

Le Saint-Brieuc BMX Côtes d'Armor organise un BMX Rock Event les 28 et 29 novembre, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. Une piste de 340 m avec quatre virages et des bosses va être construite dans le hall Rateau. Elle permettra aux quelque 1 300 pilotes attendus – des Français, des Belges, des Anglais, des Hollandais... – de s'élancer à environ 60 km/h. Cet événement sera un vrai spectacle de sons et lumières. Des concerts, avec quatre groupes différents, sont, en effet, prévus tout au long du week-end pour animer ce premier BMX indoor.

Agenda

Habitat

Un salon à Binic-Étables-sur-Mer

Réaliser des travaux dans son logement peut vite devenir compliqué pour les particuliers : Comment prioriser les travaux à réaliser ? Qui peut m'accompagner ? Quelles sont les aides possibles ? Comment trouver un professionnel à côté de chez moi ? À quels coûts ?...

Afin d'aider les habitants dans leur projet de logement et valoriser les savoir-faire des professionnels du territoire, Saint-Brieuc Armor Agglomération organise un nouveau salon de l'habitat, le samedi 28 novembre, de 10h à 17h, au centre culturel de l'Estran, à Binic-Étables-sur-Mer. Artisans, professionnels et partenaires techniques de l'Espace Info Habitat répondront à toutes les questions.

Fête des jardins

Les oiseaux à l'honneur

La Fête des jardins va se dérouler les 24 et 25 octobre, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Des pépiniéristes collectionneurs et des producteurs bio de plants et de semences seront présents. Pour répondre au thème de cette édition d'automne, "Plantes et arbustes pour les oiseaux du jardin", Guilhem Lesaffre, naturaliste confirmé, a été nommé invité d'honneur. Cet ornithologue, auteur de dizaines d'ouvrages sur les oiseaux et la nature, administrateur de la Ligue pour la protection des oiseaux, donnera deux conférences, à 15h30, le samedi et le dimanche.

Animations, conférences et ateliers gratuits sont au programme. Saint-Brieuc Armor Agglomération donnera notamment quelques conseils sur le compostage.



Fête des jardins, les 24 et 25 octobre, de 10h à 18h, au château de Pommorio, à Tréveneuc. Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

Plus d'infos fetedesjardins.com



MAGIE

Scènes magiques, le 7 novembre,
au Palais des congrès et des
expositions de Saint-Brieuc

SALON

Salon d'automne, du 9 au 12 octobre,
au Palais des congrès et des expositions
de Saint-Brieuc

CONCERT

Octave Noire, le 26 novembre
à Bonjour Minuit, à Saint-Brieuc

Ateliers terre

Tous les mains dans la terre !



Durant les vacances de la Toussaint, le musée de la Briqueterie, à Langueux-les-Grèves, propose des ateliers terre et des stages thématiques. Afin de respecter les règles sanitaires, le nombre de participants est limité et les réservations sont nécessaires.

Ateliers adultes, les mercredis 21 et 28 octobre, de 10h à 12h, et les samedis 17, 24 et 31 octobre, de 10h à 12h. Tarif : 13 €.

Ateliers famille (dès 3 ans), les mercredis 21 et 28 octobre, de 10h à 12h, les samedis 17, 24 et 31 octobre, de 10h à 12h. Tarifs : 13 € la première personne, 9€ la seconde et 7€ les suivantes.

Ateliers enfants (6-12 ans), les mercredis 21 et 28 octobre, de 14h à 16h. Tarif : 10 €.

Mini-atelier (dès 3 ans), le mardi 27 octobre, entre 14h et 16h30. La séance dure environ 30 minutes (sans réservation).

Stages thématiques (ados et adultes), "Crânes décorés", le 22 octobre, de 10h à 17h, le 23 octobre, de 10h à 12h ; "Cuisson raku", le 28 novembre, de 10h à 17h ; "Sculpture libre", les 28 septembre, 19 octobre et 30 novembre, de 14h à 17h. Tarifs : de 13 à 36 €.

Musée de la Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves.

Plus d'infos

02 96 63 36 66 - briqueterie@sbaa.fr - Briqueterie

Spectacles

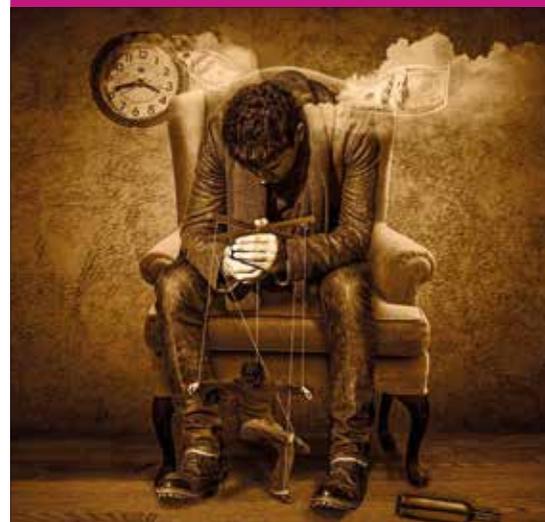
Deux Nuits
de la marionnette

Marionnet'IC organise, pour la première année, deux Nuits de la marionnette les 6 et 7 novembre, à Binic-Étables-sur-Mer. Au programme, une vingtaine de formes courtes (12 à 30 minutes) de spectacles contemporains de marionnettes et de théâtre d'objets. Les spectateurs pourront choisir différents parcours qui leur permettront de découvrir cinq ou six représentations données dans des salles de l'Estran, sous le Sonofore (petit chapiteau) ou encore dans l'Autocar spectacle.

Réservations à partir du 1^{er} octobre.

Plus d'infos

06 67 50 64 64 - festivalmarionnetic@gmail.com
marionnetic.com



Cinéma

Les bestioles s'invitent à l'Œil Vagabond

Pour cette nouvelle édition, L'Œil Vagabond va explorer le thème des bestioles. Comme chaque année, le festival se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, du 18 au 28 octobre, dans plusieurs communes des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Dans l'Agglo, il sera présent à Hillion (espace Palante), les 22 et 23 octobre, avec des séances de courts-métrages, son traditionnel Jardin de l'Œil et des spectacles. À Plédran (salle Horizon), les

enfants pourront profiter, le 28 octobre, d'une projection et d'un atelier. Et à Binic-Étables-sur-Mer, du 18 au 25 novembre, le festival sera ouvert aux scolaires et au public le mercredi et le dimanche (La Galerie et Le Korrigan).

Tarif : 4 € la séance cinéma ; 4 € le spectacle ; accès libre au Jardin de l'Œil

Plus d'infos
oeilvagabond.net



Saint-Brieuc Armor Agglomération

5, rue du 71^e Régiment d'Infanterie,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Quintin

La Ville Neuve,
22 800 Saint-Brandan
02 96 79 67 00
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
polequintin@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage

11 A, rue de l'Église,
22 150 Plœuc-L'Hermitage
02 96 64 26 35
poleploeuclhermitage@sbaa.fr
02 96 79 67 08 (déchets ménagers)
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Pôle de proximité de Binic-Étables-sur-Mer

22, rue Pasteur,
22 680 Binic-Étables-sur-Mer
02 96 77 20 00
accueil@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Économie, entreprises

02 96 77 20 40

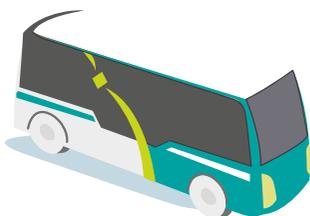
Espace Initiatives Emploi

47, rue du Docteur Rahuel,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 33 00
initiatives-emploi@sbaa.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Les Relais Parents Assistants Maternels

02 96 77 60 50



TUB

Point TUB
5, rue du combat des Trente,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 01 08 08
allotub@baie-darmor-transport.com
ou info@tubinfo.fr
www.tub.bzh

Maison du vélo

Place François Mitterrand,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 61 73 15



Collecte des déchets, tri, déchèteries

Numéro azur
0810 121 600



Eau et assainissement

Centre technique de l'eau,
1, rue de Sercq, ZAC des Plaines Villes,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 68 23 50
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
eau@sbaa.fr

Espace Info Habitat - Rénov'action

5, rue du 71^e RI, 22000 Saint-Brieuc,
02 96 77 30 70
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h30 (fermé le mardi matin)
infohabitat@sbaa.fr



CIAS

Antenne Centre
17, rue du Sabot, à Ploufragan
02 96 58 57 00

Antenne Sud
La Ville Neuve, à Saint-Brandan
02 96 58 57 02

Antenne Littoral
22, rue Pasteur, à Binic-Étables-sur-Mer
02 96 58 57 04

Service Proximité et Médiation (gens du voyage)

06 89 59 46 00

Halle Maryvonne Dupureur

67, rue Théodule Ribot
22 000 Saint-Brieuc
halle.athletisme.dupureur@sbaa.fr

Les piscines

Aquabaie
Espace Brézillet,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 756 756

Aquaval

17, rue de Gernugan,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 77 44 00

Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot,
22 000 Saint-Brieuc
02 96 78 26 15

Goelys

Rue Pierre de Coubertin,
22 520 Binic
02 96 69 20 10

Ophéa

Rue de la Fosse Malard,
22 800 Quintin
02 96 58 19 40



La patinoire

24, rue du Pont Léon,
22 360 Langueux
02 96 33 03 08

L'hippodrome

BP 33 - 22 120 Yffiniac
02 96 33 03 08

Le golf de la Baie de Saint-Brieuc

Avenue des Ajoncs d'Or,
22 410 Lantic
02 96 71 90 74



Pôle nautique Sud-Goëlo

Quai Robert Richet
22 410 Saint-Quay-Portrieux
02 96 70 54 65



La Briqueterie

Parc de Boutdeville,
22 360 Langueux-les-Grèves
02 96 633 666

La Maison de la Baie

Site de l'Étoile,
22 120 Hillion
02 96 322 798





Thibaut LE HINGRAT
Pour le groupe des élus socialistes
écologistes et Divers Gauche



Chloé GENIN
Pour le groupe des élus
UDB - Divers Gauche

Groupe de la majorité

Priorité à l'écologie, l'économie, la justice sociale et la démocratie

Élu-e-s du groupe de la majorité de Saint-Brieuc Armor Agglomération, Socialistes, Écologistes et Divers Gauche, nous adressons un chaleureux message de remerciement à toutes celles et tous ceux qui ont choisi de nous accorder leur confiance lors des élections municipales et communautaires.

Nous nous réjouissons de l'élection de Ronan Kerdraon au poste de Président à une très large majorité lors de la première séance du Conseil d'Agglomération le 16 juillet dernier.

Ensemble, nous portons un projet qui répond aux grands enjeux du siècle : transition écologique ; développement économique durable ; lutte contre les inégalités

et toutes les discriminations ; innovation, attractivité et rayonnement... Dans ce projet, nous avons défini quatre priorités.

Tout d'abord, la transition écologique. Notre Agglomération doit être exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il est donc urgent de développer des solutions innovantes, comme dans les transports, le logement ou le traitement des déchets. La dimension environnementale doit guider l'ensemble des actions conduites sur notre territoire et doit être la clé de voûte de toute notre réflexion.

À l'heure où de nombreux salarié-e-s ont perdu leur emploi en raison de la Covid, l'aide à l'emploi et à l'activité économique est essentielle. Nous devons accentuer le soutien aux structures de formation et d'insertion. Nous devons également accompagner et soutenir les entrepreneur-euse-s de notre territoire dans ces moments difficiles. Évidemment, nous devons tracer de grandes perspectives pour coordonner nos filières d'excellence et imaginer celles de demain.

Rien ne peut se faire de durable sans véritable justice sociale. En cette période de crise, le maintien voire le renforcement du lien social est absolument crucial. Nous serons donc très attentif-ve-s à toutes les structures en charge de la lutte contre les inégalités, comme le CIAS et l'ensemble

du réseau associatif chargé d'accompagner dans nos communes les personnes les plus isolées ou les plus vulnérables. Même s'il ne s'agit pas d'une compétence communautaire, nous ferons de la santé une des grandes causes de notre mandat.

Enfin, il faudra renforcer la démocratie au sein de nos instances. Le fonctionnement communautaire, souvent décrié pour son opacité, doit nous obliger à rechercher toujours la co-construction et la participation citoyenne dans l'optique de prendre

les meilleures décisions en proximité avec les acteur-ric-e-s concerné-e-s.

C'est avec la conscience de l'ampleur de ces défis, et l'exigence que nous vous devons,

que nous agirons durant ce mandat. La crise est sanitaire mais aussi économique, sociale, démocratique... et écologique. Il faut jouer collectif. Nous serons, sans exclusive, à l'écoute de toutes les communes (il y en a 32 !) et de leurs élu-e-s locaux.

Seule une solidarité sans faille nous permettra de faire rentrer notre Agglomération dans le « Monde d'Après ». Ne nous excusons pas d'être ambitieux-euses ! Soyons fiers de porter ensemble, haut et fort, l'intérêt général de Saint-Brieuc Armor Agglomération. ●

L'aide à l'emploi et à l'activité économique est essentielle

Bonjour à toutes et à tous,

Le groupe de huit élu-e-s écologistes, gauche citoyenne et UDB à l'Agglomération, m'a désignée comme leur porte-parole et cette marque de confiance me touche particulièrement.

En effet, la parité étant loin d'être respectée au sein de cette instance (seulement trois des quinze vice-président-e-s sont des femmes), proposer à une jeune femme cette responsabilité démontre un nouvel état d'esprit en phase avec les aspirations légitimes de ma génération : celui de croire en l'avenir de celles et ceux qui sont les premier-e-s concerné-e-s.

L'écologie, la solidarité et la démocratie

Je m'appelle Chloé Genin, j'ai 25 ans et je suis ingénieure agronome. Originnaire de Grenoble, j'ai choisi de m'installer, ici, à Saint-Brieuc sur ce territoire plein de promesses, chaleureux, fort de sa culture vivante et fier de son identité en pays gallo, à la frontière du pays bretonnant.

Pourquoi ai-je choisi de m'investir dans ce groupe d'élu-e-s ? Car nous portons la parole d'un avenir durable pour notre Agglomération, axé sur le bien-être de nos concitoyen-ne-s, la protection de notre écosystème et la (re)création d'une réelle démocratie locale. Nous défendons et défendrons dans chacun de nos actes les trois fondamentaux de notre groupe : l'écologie, la solidarité et la démocratie, au plus proche du terrain pour co-construire avec vous ce monde heureux et résilient auquel nous aspirons.

Les compétences de l'Agglomération sont vastes et concernent chacun de nous dans notre quotidien : organisation des transports, actions en faveur des logements, protection et mise en valeur de l'environnement, collecte des déchets, gestion des eaux... Si vous pensez qu'une permanence de notre groupe soit la première pierre de cette nouvelle collaboration, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous adressant vos suggestions à vug@sbaa.fr.

Kenavo, à très bientôt ●





Yannick LE CAM
Pour le groupe
des élus communistes
et apparentés



Stéphane BRIEND
Pour le groupe des élus
de la minorité



Territoires : un séisme pour engendrer l'inégalité

Les collectivités locales ont été grandement fragilisées depuis de nombreuses années par les politiques gouvernementales. Pour autant, elles ont été, avec leurs services publics, sur tous les fronts au rendez-vous de la crise sanitaire et de la solidarité. L'État a annoncé un « plan d'urgence pour les collectivités » bien insuffisant. Il préfère subventionner les grandes entreprises..., sans aucune contrepartie, concernant l'emploi par exemple.

Loin de répondre à ces inquiétudes, le gouvernement se sert de la crise du coronavirus pour avancer son projet pour les collectivités. Il vient de présenter (le 29 juillet) sa loi organique pour les collectivités sur le « droit à la différenciation ».

Les collectivités les plus aisées vont tirer leur épingle du jeu

Le but affiché est de « libérer l'énergie des territoires ». Mais derrière ce vocable, la menace est précise : ne plus ambitionner partout l'égalité républicaine.

Certains y voient un retour à l'organisation administrative de l'Ancien Régime, multiplicités de statuts et de lois à géométrie variable en fonction des situations locales. Les collectivités les plus aisées vont tirer leur épingle du jeu, créant ainsi une concurrence entre les territoires. Cette mise en concurrence, de fait, aggravera les inégalités sociales et territoriales... Alors qu'au contraire, tout appelle – et la crise sanitaire le démontre – à conforter l'Égalité de situation, de protection sociale. Les inégalités ont provoqué, quant à elles, des catastrophes humanitaires. Il suffit de regarder autour de nous de par le monde.

Le mobile est à la fois politique et économique : déresponsabiliser l'État et permettre l'ouverture au « Marché » de nombre de services qui, aujourd'hui, lui échappent. ●

Groupe de la minorité

Une gouvernance partagée

Extrait de notre intervention à l'investiture du Conseil d'Agglomération du 16 juillet 2020.

Notre groupe, dans un esprit constructif, ne présentera pas de candidature face à celle de Ronan Kerdraon. Nos élu(e)s sont pluriel(le)s et forment un groupe ouvert, force de proposition pour l'avenir.

Nous nous inscrivons dans la construction d'un exécutif qui soit représentatif des territoires : la beauté du littoral, l'authenticité de la ruralité et la vigueur de nos villes, de nos communes et nos villages, les solidarités ancrées dans la population, le dynamisme de ses acteurs associatifs, économiques et le potentiel d'innovation porté par le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'esprit démocrate et républicain qui anime notre groupe nous amène naturellement à reconnaître ce changement de majorité, et nous pensons que nous avons une place à leurs côtés, dans le dialogue constructif et le partage pour faire avancer et progresser notre Agglomération. Car finalement, l'Agglomération est la conséquence des résultats des élections municipales et le projet de territoire n'a pas de couleur politique. Même si force est de constater qu'il existe bien aujourd'hui une majorité, avec une couleur politique.

Après quelques réunions, nous sommes arrivés à un accord de gouvernance partagée. Les territoires seront davantage représentés, et voici ce que nous avons obtenu : une 1^{ère} vice-présidence, une délégation supplémentaire nous autorisant à avoir un œil sur le budget et les ressources humaines, des thèmes comme l'attractivité des centres-villes et centres-bourgs, l'habitat, la maritimité, l'aménagement du territoire, le tourisme, la proximité, l'enseignement supérieur, la lisibilité des politiques communautaires.

Maintenant, les 80 nouveaux élus vont devoir porter notre territoire vers un modèle de dynamisme exemplaire, un territoire où il fait bon vivre et entreprendre, où nos enfants ont envie d'étudier et de vivre, où nos talents restent pour s'exprimer, pour créer.

Ensemble, nous allons prendre à bras-le-corps un bel héritage laissé par de brillants présidents et présidentes, eux-mêmes entourés des représentants de nos villes, de nos communes et de nos villages. Nous sommes résolument positifs, mais nous serons vigilants à cet équilibre que nous avons obtenu, dans le seul but de l'intérêt général.

Nous souhaitons être un groupe fort, organisé, pour tirer, avec vous, notre assemblée vers le haut. Nous souhaitons être un groupe pluriel et moderne

et représenter toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans votre majorité et qui, dans la plupart des cas n'appartiennent à aucun parti politique.

Avant de conclure, le contexte sanitaire que nous traversons doit nous rappeler la nécessaire solidarité dont nous devons faire preuve au bénéfice de toutes nos communes et l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens. C'est surtout là qu'ils nous attendent plutôt que nos éventuelles querelles.

Vive Saint-Brieuc Armor Agglomération ! ●

Nous souhaitons être un groupe pluriel et moderne



Gilles Salvat et Nicolas Eterradosi

À Ploufragan, ces scientifiques dirigent des recherches sur la Covid-19

Gilles Salvat et Nicolas Eterradosi occupent des postes de direction à l'Anses, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Le premier est directeur général délégué recherche et référence, le second, directeur du laboratoire de Ploufragan-Plouzané-Niort. Leur travail et celui de leurs collaborateurs du site de Ploufragan contribuent à la recherche sur la Covid-19.

En quoi l'Anses est-elle compétente en matière de recherche sur la Covid-19 ?

Gilles Salvat : Dans ses trois laboratoires, l'Anses étudie des coronavirus qu'on retrouve chez les cochons et les volailles (Ploufragan), les carnivores domestiques (Maisons-Alfort) et la faune sauvage, dont les chauves-souris (Nancy). Nous ne sommes pas des spécialistes de la Covid-19, mais nous connaissons bien des coronavirus assez proches de celui qui affecte le monde en ce moment. Ces connaissances peuvent contribuer à la recherche sur la Covid-19.

À quel moment le laboratoire de l'Anses de Ploufragan a-t-il été sollicité ?

G.S. : Dès début mars, les ministères de l'Agriculture et de la Santé nous ont sollicités afin que nous émettions un avis sur les risques de contamination via l'alimentation et via les animaux domestiques. En avril, nous avons été consultés sur les risques éventuels liés aux boues d'épandage. Des particules virales du SARS-

CoV-2 avaient, en effet, été détectées dans les selles de certains patients. Nous avons aussi donné des conseils pour éviter les toxi-infections alimentaires durant le confinement. Et plus récemment, nous avons travaillé sur la décontamination des masques. Enfin, en tant que représentants invités au Haut Conseil de santé publique, nous avons contribué aux avis sur les conditions de reprise de l'école, sur l'intérêt des masques en extérieur et en intérieur, sur la désinfection des rues...

Nicolas Eterradosi : Ajoutons que notre laboratoire de Ploufragan est en mesure de réaliser certaines étapes du diagnostic de la Covid-19. Notre personnel a été formé et nous nous tenons à disposition, depuis fin mai, pour renforcer si nécessaire les capacités du centre hospitalier ou de Laboceca (Ploufragan), fortement mobilisés en ce moment.

Ces avis ont-ils donné lieu à des recherches en laboratoire ?

N.E. : L'Anses travaille depuis des années sur les coronavirus et veille à publier les résultats de ses travaux. Il existe toute une bibliographie en la matière. Lorsqu'un avis est préparé, les experts font d'abord le bilan des données fiables existantes. S'il manque des éléments, un programme de recherche peut être lancé auprès des laboratoires compétents. La communauté des chercheurs est très bien structurée et on se répartit le travail en fonction des compétences spécifiques. Il y a eu un effort sans précédent de financement de la recherche sur le sujet de la Covid-19 depuis le début de l'année.

G.S. : Depuis janvier, 48 000 articles scientifiques sur les coronavirus ont été publiés !

Le laboratoire de Ploufragan a-t-il directement participé à des recherches ?

N.E. : Plusieurs programmes de recherches étudient l'évolution des coronavirus animaux et les conditions leur permettant d'infecter différentes espèces animales. Nos chercheurs ont aussi été mobilisés plus concrètement pour valider différents procédés de décontamination qui seraient applicables aux masques à usage unique pour faire face à une éventuelle pénurie. Ce travail a conduit à participer à un dépôt de brevet et à une publication internationale.

Le laboratoire de l'Anses, à Ploufragan, est peu connu du grand public. Pourtant ses compétences sont essentielles.

N.E. : L'organisation de la recherche impose des collaborations aussi larges que possible aux niveaux national et international. Mais le laboratoire bénéficie aussi de l'écosystème scientifique de la Technopole de Saint-Brieuc Armor qui nous permet d'interagir étroitement avec de nombreux acteurs locaux : Laboceca, Zoopole Développement, l'Institut Carnot AgriFood Transition... Et localement, nous ne sommes pas les seuls à être mobilisés dans la réponse d'urgence à la Covid-19. Le centre hospitalier, les laboratoires d'analyses, Laboceca, les médecins généralistes... sont largement aussi impliqués et plus sollicités que nous. ●